



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 16-20 novembre 2020

Distribution: générale Point 12 de l'ordre du jour
Date: 24 février 2021 WFP/EB.2/2020/12
Original: anglais Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration
Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration

Table des matières

Questions stratégiques actuelles et futures	3
2020/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif	3
Manifestation de haut niveau	6
Discours d'ouverture du Secrétaire général.....	6
Débat de haut niveau sur le thème "Surmonter les cloisonnements institutionnels et garantir une plus grande intégration de la programmation, du financement et de la mise en œuvre".....	8
Ressources, questions financières et budgétaires	16
2020/EB.2/2 Plan de gestion du PAM pour 2021-2023.....	16
2020/EB.2/3 Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028.....	18
Questions de politique générale	18
Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)	18
Exposé oral sur les répercussions pour le PAM des orientations relatives aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux analyses communes de pays	20
Exposé oral sur la politique en matière de personnel: une vision pour l'avenir des effectifs et des lieux de travail du PAM.....	21
2020/EB.2/4 Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle, et plan d'exécution	23
2020/EB.2/5 Feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (2020-2021)	24
Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome	25
Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale	26
Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe	27
2020/EB.2/6 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République démocratique du Congo (2018-2020) et réponse de la direction	29
2020/EB.2/7 Plan stratégique de pays — République démocratique du Congo (2021-2024)	30
Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique	32
2020/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Indonésie (2017-2020) et réponse de la direction	33
2020/EB.2/9 Plan stratégique de pays – Indonésie (2021-2025)	34
2020/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Timor-Leste (2018-2020) et réponse de la direction	35

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est.....	36
2020/EB.2/11 Révision du plan stratégique provisoire pour le Burundi (2018–2020) et augmentation budgétaire correspondante	37
Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest	38
2020/EB.2/12 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cameroun (2018-2020) et réponse de la direction	40
2020/EB.2/13 Plan stratégique de pays provisoire – Togo (2021).....	42
Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes	42
2020/ EB.2/14 Plan stratégique de pays – Guatemala (2021-2024)	44
Questions diverses	46
2020/EB.2/15 Rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action détaillé pour l'application des recommandations du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination.....	46
Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires	47
Exposé oral sur les mesures prises par le PAM face à la COVID-19	50
Questions d'organisation et de procédure	52
2020/EB.2/16 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 52	
Résumé des travaux du Conseil d'administration.....	52
2020/EB.2/17 Résumé des travaux de la session annuelle de 2020 du Conseil d'administration	52
Vérification des décisions et recommandations adoptées.....	52
ANNEXE I.....	53
Décisions et recommandations	53
ANNEXE II	58
Ordre du jour	58
Liste des sigles utilisés dans le présent document.....	60

Questions stratégiques actuelles et futures

2020/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

1. Après être convenu de tenir sa deuxième session ordinaire à distance, le Conseil d'administration a célébré l'attribution du prix Nobel de la paix au PAM en diffusant une vidéo à ce sujet. Un nouveau membre du Bureau du Conseil d'administration représentant la Liste C et le Rapporteur de la session ont été nommés.
2. Dans sa déclaration liminaire, le Directeur exécutif a rendu hommage au personnel du PAM qui travaillait sur le terrain au service des personnes pauvres et vulnérables dans le monde entier, souvent en risquant sa vie et en faisant face à des défis que la pandémie de COVID-19 exacerbait. Le prix Nobel de la paix marquait la reconnaissance de la contribution du PAM à la paix et à la stabilité par son action et encourageait ce dernier à sensibiliser davantage le monde à la pandémie de la faim que les pertes de revenus et d'emplois et la contraction des économies nationales dues à la pandémie sanitaire actuelle engendraient, et à mobiliser des ressources pour y remédier. Le Directeur exécutif a remercié le Conseil pour le soutien qu'il apportait au PAM afin que celui-ci atteigne et maintienne les normes élevées qui avaient rendu l'obtention de ce prix possible. Le Président du Conseil et lui-même assisteraient à la cérémonie de remise du prix avec des représentants du personnel de terrain du monde entier.
3. Le montant total du financement du PAM devait atteindre 8,2 à 8,5 milliards de dollars É.-U. en 2020, mais l'incidence économique de la pandémie avait réduit les fonds que les donateurs auraient à disposition en 2021 et exposé de nombreux pays à revenu intermédiaire et à faible revenu à une détérioration de la sécurité alimentaire ainsi qu'à une augmentation de la faim et de la malnutrition. La faim ayant déjà entraîné la mort de 7 à 8 millions de personnes en 2020, le Directeur exécutif a appelé les donateurs à agir immédiatement afin d'éviter les famines de grande ampleur qui menaçaient de nombreuses régions du monde. Le montant des recettes du PAM prévu pour 2021 était de 7,8 milliards de dollars, mais les ressources nécessaires se chiffraient probablement à 15 milliards de dollars; il fallait disposer d'un financement accru, de contributions plus souples et d'autres formes de soutien financier, comme le report du remboursement des créances pour permettre aux pays de réaffecter des fonds à des programmes nationaux de protection sociale.
4. Le PAM avait contribué à l'action globale menée face à la COVID-19 en assurant notamment des services aériens pour le transport de personnel et de matériel médical et humanitaire lorsque les compagnies aériennes commerciales avaient cessé leurs activités dans les premiers mois de la pandémie. Alors que ces compagnies reprenaient leurs vols, le PAM était prêt à partager son expérience et ses compétences en matière d'interventions dans des environnements difficiles, y compris pour la distribution des vaccins une fois que ceux-ci seraient disponibles. Les systèmes étant désormais prêts à être transférés au secteur privé, le PAM pouvait se concentrer sur d'autres interventions d'urgence. En renforçant la crédibilité du PAM auprès des partenaires et des donateurs existants et potentiels, le prix Nobel de la paix avait ouvert la voie à de nouvelles modalités d'action, y compris avec le secteur privé. Le Directeur exécutif invitait instamment les gouvernements à approuver une proposition visant à exonérer le fret humanitaire des restrictions à l'exportation de denrées alimentaires, qui devait être présentée le 16 décembre au Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce.
5. Des nouvelles encourageantes arrivaient du Yémen, où le groupe houthiste contrôlant la région de Sanaa avait enfin accepté un projet pilote prévoyant l'enregistrement biométrique de 150 000 bénéficiaires du PAM. À terme, l'objectif du PAM était d'assurer des transferts de type monétaire au profit de 13 millions de bénéficiaires au Yémen, or, faute de financement, les rations avaient été réduites de moitié pour 9 millions de personnes en avril et cinq gouvernorats faisaient face à une situation de famine. Le PAM avait besoin de toute urgence

- de 1,9 milliard de dollars en 2021. Dans le centre du Sahel, la pandémie avait accentué les effets du conflit, de la détérioration de l'économie et des catastrophes liées au climat, laissant 1,6 million de personnes déplacées et 7,4 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Le PAM venait en aide à environ 3,4 millions de personnes au Sahel et il lui fallait une somme de 164 millions de dollars pour les six mois suivants.
6. Au cours de l'année précédente, le PAM avait acheté des produits alimentaires d'un montant de 600 millions de dollars sur les marchés locaux et régionaux dans les pays en développement, distribué 1,6 milliard de dollars sous forme de transferts de type monétaire et fourni des rations à emporter ainsi que des bons alimentaires à plus de 7 millions d'enfants touchés par la fermeture des écoles liée à la pandémie.
 7. La pandémie avait en outre engendré des difficultés concernant les systèmes de suivi et de contrôle, et les bureaux de pays devaient donc être extrêmement vigilants s'ils voulaient respecter leurs obligations en matière de contrôle interne. Le Siège s'employait avec les bureaux de pays à évaluer leurs besoins dans ce domaine et à définir le niveau minimum de contrôle requis. Un rapport à ce sujet serait présenté au Comité d'audit à sa réunion de décembre. Les efforts que le PAM menait sans relâche pour améliorer la culture organisationnelle et lutter contre le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination témoignaient de sa volonté constante de veiller sur son personnel.
 8. Le Directeur exécutif a conclu ses remarques en attirant l'attention sur les économies que le préfinancement permettait de réaliser, puisqu'il donnait au PAM la possibilité d'acheter des denrées alimentaires lorsque les prix étaient bas et de les prépositionner en vue d'une utilisation ultérieure.
 9. Les membres du Conseil ont fait écho aux éloges du Directeur exécutif à l'égard du personnel du PAM et exprimé leur sympathie aux familles et aux amis de ceux qui avaient perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Le PAM était un allié stratégique des gouvernements qui cherchaient à prévenir la faim et la malnutrition, et son assistance était essentielle pour les millions de personnes qui en dépendaient. Les membres ont salué les efforts fructueux que le Directeur exécutif déployait pour faire prendre conscience des liens qui existaient entre insécurité alimentaire, conflits et migration. Le prix Nobel de la paix renforçait la crédibilité du PAM en tant qu'acteur de la paix, et offrait des possibilités d'intensifier les opérations avec les partenaires gouvernementaux, non gouvernementaux et du secteur privé, et d'accroître les contributions des donateurs habituels ou non.
 10. Les membres se sont félicités de la riposte souple et efficace du PAM face à la pandémie, par laquelle il avait réaffirmé son rôle en tant que premier intervenant et prestataire de services logistiques au sein du système d'aide humanitaire. Le personnel et les partenaires du PAM avaient fait la preuve de leur volonté de venir en aide aux personnes vulnérables du monde entier malgré des défis et des difficultés sans précédent, en élargissant les programmes visant à sauver des vies pour secourir un nombre plus important que jamais de personnes, tout en appuyant l'action menée face à la COVID-19. Les membres ont partagé les préoccupations du Directeur exécutif concernant les répercussions directes et indirectes de la pandémie sur les économies des pays donateurs et des pays hôtes, et salué ses efforts pour garantir le financement du PAM et de toutes les activités d'assistance humanitaire. Ils se sont joints à lui pour appeler les États membres à ne pas imposer de taxes à l'exportation sur les produits alimentaires transférés à des fins humanitaires.
 11. Compte tenu de l'insécurité alimentaire croissante avant même la pandémie, et du retard pris par la communauté internationale dans la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2, les membres ont exprimé leur inquiétude quant au déficit de financement du PAM, qui persistait malgré la hausse des contributions de nombreux donateurs. Ils ont invité le PAM à poursuivre les efforts qu'il menait pour diversifier sa base de financement, notamment en renforçant les partenariats, en rationalisant les procédures et en exploitant les possibilités d'action au carrefour entre action humanitaire, développement et paix. Les

membres ont notamment invité le PAM à renforcer sa collaboration avec le secteur privé et les institutions financières internationales. Un membre a en outre recommandé de collaborer avec les banques publiques de développement. La pandémie avait montré qu'il était nécessaire de disposer de financements plus souples et prévisibles qui permettaient de fixer des priorités stratégiques en fonction des besoins et facilitaient les activités de préparation, améliorant ainsi l'efficacité et l'efficacé de l'assistance humanitaire. Tout en reconnaissant que les effets de la pandémie obligeaient les gouvernements à donner la priorité aux problèmes intérieurs, les membres ont invité instamment les donateurs à tout mettre en œuvre pour continuer à venir aide aux populations pauvres et vulnérables du monde entier.

12. Les membres se sont joints au Directeur exécutif qui appelait à des échanges plus étroits et à un partage des connaissances entre les pays et les partenaires. La réponse à la pandémie avait montré combien la collaboration était importante, et la réalisation des ODD indispensable, compte tenu en particulier de l'aggravation de la situation, de l'augmentation des besoins et du risque de famine en 2021. La réforme en cours du système des Nations Unies pour le développement offrait des possibilités de rationaliser la collaboration entre les organismes des Nations Unies, et les membres se sont félicités du Plan de réponse humanitaire global COVID-19 ainsi que de la prestation par le PAM de services logistiques à la communauté humanitaire, qu'ils considéraient comme autant de résultats positifs de cette réforme. De nouveaux modèles de collaboration s'imposaient, et les membres ont recommandé de travailler davantage aux côtés du secteur privé, dont les compétences et le soutien financier pouvaient contribuer au développement des économies locales et à l'amélioration des moyens d'existence; de faciliter la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, y compris par l'intermédiaire des centres d'excellence du PAM à travers le monde; de nouer des alliances pour la santé, la sécurité, la paix et le développement durable; et de tenir des réunions de haut niveau avec la participation des organismes des Nations Unies et des acteurs internationaux et locaux de l'aide. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires et le débat de haut niveau sur l'élimination des cloisonnements institutionnels qui devait se tenir dans l'après-midi constituaient des exemples de la concrétisation de ces propositions.
13. Les membres se sont aussi félicités du fait que le PAM mettait davantage l'accent sur la résilience et la préparation face aux crises alimentaires. Cette démarche était conforme aux priorités fixées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et contribuerait à mettre fin à la pauvreté et à la malnutrition ainsi qu'à réduire les inégalités. Les membres ont salué les efforts entrepris par le PAM pour associer ses activités d'assistance alimentaire à caractère humanitaire et son action en faveur du développement; élaborer des systèmes d'alerte rapide, notamment en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); et articuler ses activités autour du lien entre action humanitaire, développement et paix. Ils ont encouragé le PAM à poursuivre sa réorientation stratégique vers le renforcement des capacités et les mesures de prévention. Les membres ont fait remarquer qu'il fallait nouer un dialogue avec les jeunes pour promouvoir la paix et invité instamment le PAM à réfléchir à la manière dont son mandat se rattachait aux ODD autres que les ODD 2 et 17, en particulier aux ODD 12, 13, et 16, tandis qu'il élaborait son nouveau plan stratégique pour 2022-2026.
14. En ce qui concernait l'avenir, les membres ont fait observer que la nouvelle politique du PAM en matière de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées et sa feuille de route pour l'inclusion du handicap contribueraient à protéger la dignité et l'intégrité des bénéficiaires, en faisant d'eux des artisans plus efficaces du changement positif qui conduit au développement et à la paix. Les membres se sont réjouis de continuer à participer à l'élaboration du nouveau plan stratégique du PAM et ont accueilli favorablement l'examen en cours du contrôle interne pendant la pandémie, estimant que des contrôles adéquats étaient essentiels pour que les donateurs accordent leur confiance au PAM en tant que partenaire fiable de l'action humanitaire et du développement. Ils se sont félicités de la

transposition à plus grande échelle par le PAM des transferts de type monétaire et des programmes d'alimentation scolaire, du travail mené aux côtés des gouvernements, des autorités locales et d'autres partenaires pour trouver de nouveaux moyens de soutenir et renforcer les capacités des pouvoirs publics et des acteurs de la société civile locale, et de la poursuite des efforts visant à améliorer la culture organisationnelle et à garantir le bien-être du personnel.

15. Les membres ont félicité le PAM d'avoir adopté les objectifs de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment en synchronisant ses plans stratégiques de pays (PSP) avec les nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après "plans-cadres de coopération"). La réforme permettrait à l'ensemble du système des Nations Unies de gagner en efficacité. Les membres ont invité instamment le PAM à participer activement aux préparatifs du sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires, en coordination avec les autres organismes ayant leur siège à Rome. Ce sommet serait l'occasion de transformer les systèmes alimentaires de manière à renforcer la sécurité alimentaire, la résilience et les conditions nécessaires à la paix.
16. Le Directeur exécutif a remercié les membres du Conseil pour leurs observations et a réaffirmé l'engagement du PAM de venir en aide aux personnes dans le besoin, notamment par sa participation au sommet sur les systèmes alimentaires, l'inclusion des personnes handicapées dans ses programmes, et sa collaboration avec le secteur privé.

Manifestation de haut niveau

17. Une manifestation de haut niveau s'est déroulée le 16 novembre après-midi dans le cadre de la session. Cette manifestation a débuté par un discours d'ouverture de M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui s'est exprimé depuis le Siège de l'ONU à New York, et s'est poursuivie par un débat virtuel de haut niveau sur le thème "Surmonter les cloisonnements institutionnels et garantir une plus grande intégration de la programmation, du financement et de la mise en œuvre", auquel ont participé six hauts responsables du Fonds monétaire international (FMI), du Groupe de la Banque mondiale, de la Commission européenne, de la Commission de l'Union africaine, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

Discours d'ouverture du Secrétaire général

18. Le Secrétaire général a commencé son discours en rappelant ses années passées au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), durant lesquelles il avait collaboré avec des collègues du PAM qui apportaient une assistance vitale et de l'espoir aux populations les plus vulnérables dans le monde, non seulement en répondant à leurs besoins alimentaires et nutritionnels mais aussi en travaillant en partenariat avec les pays et les communautés pour leur donner les moyens de changer la vie de ces populations. Le PAM avait bâti une organisation solide qui maintenait sa neutralité et appliquait les principes humanitaires de manière exemplaire dans des environnements politiques tendus. Le prix Nobel de la paix 2020 décerné au PAM était la reconnaissance de ces qualités et occupait une place bien particulière, car il envoyait le message que l'alimentation, c'était la paix et que la faim était un scandale. Le PAM avait grandement mérité ce prix, et les pays qui le soutenaient si généreusement méritaient une profonde reconnaissance.
19. La COVID-19 avait des répercussions considérables partout dans le monde. La faim s'aggravait de nouveau, 130 millions de personnes à risque étant au bord de la famine à la fin de 2020, en plus des 690 millions de personnes qui n'avaient pas suffisamment à manger. Plusieurs dimensions des initiatives menées en commun pour faire face à la crise en cours méritaient d'être soulignées:

- a) Relèvement après la pandémie: les acteurs de la communauté d'aide humanitaire avaient œuvré ensemble pour demander un plan de secours massif destiné aux populations et aux pays les plus vulnérables. Il était essentiel de faire en sorte que le relèvement s'attaque aux inégalités et aux fragilités, et tous les acteurs étaient importants pour y parvenir. Les systèmes de santé et la protection sociale devaient être renforcés, les systèmes alimentaires jouant un rôle majeur à cet égard. Dans le même temps, des régimes alimentaires sains devaient être garantis pour tous, le gaspillage alimentaire devait être réduit le plus possible et les systèmes alimentaires devaient fournir des moyens d'existence décents et sains. La question de l'alimentation était à l'évidence au cœur d'un relèvement durable et inclusif.
 - b) Égalité des sexes: le rôle du PAM dans la promotion de l'égalité des sexes était crucial, et le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires programmé en 2021 serait une occasion importante de s'attaquer aux nombreux défis que posait le relèvement après la pandémie.
 - c) Action climatique: les organismes des Nations Unies étaient pleinement résolus à renforcer la coordination mondiale pour ramener à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050 et faire en sorte que l'ensemble des États, des villes et des entreprises établissent leur propre plan de transition pour atteindre ce but. Les systèmes alimentaires, et par conséquent le PAM, étaient à cet égard essentiels.
 - d) Paix: le PAM était un messenger de la paix et donc un acteur majeur de l'appel au cessez-le-feu mondial. Concernant l'avenir du multilatéralisme et la nécessité de mettre en place un réseau inclusif d'acteurs multilatéraux, le PAM pouvait être perçu comme le symbole même de la refonte du multilatéralisme mondial conformément à la déclaration ayant marqué le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU.
20. M. Guterres a remercié les donateurs qui finançaient le PAM, mais souligné le déficit considérable qu'il restait à combler, à savoir 5 milliards de dollars actuellement, et promis qu'il appuierait le financement du PAM. Il était essentiel pour la communauté internationale de s'assurer que le PAM agissait au bon endroit et au bon moment, et était donc en mesure d'apporter l'aide nécessaire. Il a pris acte en particulier du rôle important des organisations non gouvernementales partenaires, qui permettaient au PAM de s'acquitter de sa mission auprès des personnes auxquelles il venait en aide, ainsi que du soutien essentiel des institutions financières internationales, notamment le FMI et la Banque mondiale. Il comptait, a-t-il ajouté, sur toutes ces organisations pour soutenir le PAM.
21. Remerciant le Secrétaire général pour l'hommage rendu au PAM, le Président a déclaré que l'ensemble de la famille du PAM se sentait honorée par l'attribution du prix Nobel de la paix, qui, pensait-il donnerait un nouvel élan à la collaboration et à la coopération internationales. On ne pouvait pas parvenir à la paix sans éliminer la faim, et la faim ne pouvait pas être éradiquée sans la paix, et, par voie de conséquence, l'appel fort du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu universel pendant la pandémie devait être entendu de tous.

22. Le Directeur exécutif a déclaré pour sa part que le PAM et les autres organisations du système international devaient toujours se demander comment faire en sorte de n'avoir plus lieu d'être. Les fonctions et les méthodes de travail cloisonnées, conçues il y a plusieurs dizaines d'années de cela, pourraient ne pas être idéales pour y parvenir à une époque où les besoins étaient liés aux conflits et au changement climatique et aggravés actuellement par la COVID-19. Il était essentiel d'agir rapidement pour prévenir la famine et la déstabilisation qui en était le corollaire et éviter ainsi des mouvements massifs et extrêmement coûteux de réfugiés, un phénomène qui risquait fort de se produire au vu de la situation actuelle au Sahel. C'était en particulier dans les moments où les ressources étaient limitées qu'une action de ce type exigeait une collaboration efficace et efficiente, et le thème du débat de haut niveau revêtait donc une importance primordiale. Le Directeur exécutif était convaincu que le débat serait utile, car les plus grandes réformes étaient menées à bien lorsque les dirigeants des organisations eux-mêmes se réunissaient pour résoudre les problèmes.

Débat de haut niveau sur le thème "Surmonter les cloisonnements institutionnels et garantir une plus grande intégration de la programmation, du financement et de la mise en œuvre"

23. À la suite du discours d'ouverture de M. Guterres, le Président a ouvert la séance virtuelle du débat de haut niveau consacrée au thème "Surmonter les cloisonnements institutionnels et garantir une plus grande intégration de la programmation, du financement et de la mise en œuvre".
24. Dans sa présentation, le Président a qualifié ce thème de systémique, ajoutant qu'il dépassait largement le cadre du mandat du PAM. La superposition des crises engendrées par la pandémie de COVID-19, le changement climatique, les conflits, l'augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans le monde, la pénurie d'eau et les ralentissements socioéconomiques provoqués par la pandémie appelaient à repenser l'ensemble du système d'action humanitaire et d'aide au développement et à éliminer les cloisonnements pour parvenir à des avancées et non à une simple amélioration de la collaboration au sein des cloisonnements existants. Le Président a posé diverses questions aux intervenants: par quels moyens pourrait-on soutenir de manière plus intégrée les politiques et la mise en œuvre, s'attaquer aux lacunes dans les programmes essentiels et renforcer l'analyse, la planification et la coordination dans les domaines interdépendants de l'action humanitaire, du développement et de la paix dans les pays fragiles, en conflit et en proie à la violence, et en particulier, comment les organisations représentées par les intervenants pourraient-elles collaborer au mieux; comment traiter le fardeau de la dette de ces pays; comment l'Union européenne pourrait contribuer au mieux à un relèvement vert, numérique, juste et résilient, notamment s'agissant du rôle du secteur privé; comment la communauté internationale pourrait travailler plus efficacement avec l'Union africaine et les gouvernements africains; et comment une collaboration renforcée entre les organismes des Nations Unies, les institutions financières internationales, des organisations multilatérales comme l'Union européenne et l'Union africaine et les gouvernements nationaux se recouperait avec les activités des équipes de pays des Nations Unies au sein du système redynamisé des coordonnateurs résidents et des plans-cadres des Nations Unies. L'objectif était d'ouvrir un débat qui prendrait rapidement de l'ampleur, à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, notamment au niveau des pays, et se traduirait en actions.
25. La discussion qui s'en est suivie a fait ressortir que tous les participants reconnaissaient les répercussions dévastatrices que la COVID-19 avait dans le monde entier, en particulier sur les femmes et d'autres groupes vulnérables et surtout en Afrique.
26. Mme Kristalina Georgieva, Directrice générale du FMI, a fait part du point de vue du FMI sur le meilleur moyen pour les entités représentées par les intervenants d'avoir un impact conjoint, ainsi que sur la façon la plus efficace pour ces entités d'unir leurs forces pour protéger la vie et les moyens d'existence et bâtir des économies plus résilientes et plus

inclusives. Le PAM, le FMI et le Groupe de la Banque mondiale avaient été créés avec comme objectif commun d'améliorer la vie des populations et, de son point de vue, le meilleur moyen de collaborer était que chacun mette ses atouts respectifs au service de la concrétisation de cet objectif. Les atouts du FMI résidaient dans trois aspects bien spécifiques de son mandat: il avait toujours le doigt sur le pouls de l'économie mondiale, analysait la situation dans les pays et à l'échelle mondiale, et communiquait des avis sur la meilleure façon d'utiliser les ressources au niveau national; il était le premier à intervenir en cas de crise; et il aidait à hiérarchiser les dépenses, rôle qui était particulièrement visible lorsqu'il collaborait avec des partenaires comme le PAM pour élaborer des filets de protection sociale, définir les priorités, identifier les personnes les plus vulnérables et déterminer la marche à suivre pour leur prêter assistance. En 2021, année qui s'annonçait très difficile, le FMI se concentrerait sur la nécessité pressante qu'il y avait, en particulier dans les pays à faible revenu, d'offrir aux gouvernements la marge budgétaire dont ils avaient besoin pour amortir la crise et se relever des conséquences de la COVID-19. Pour y parvenir, le FMI, aux côtés de la Banque mondiale, avait préconisé des mesures de suspension du service de la dette, préconisation que le Groupe des Vingt (G20) avait également faite sienne. La suspension du service de la dette ne suffirait toutefois pas dans tous les pays, aussi la Banque mondiale et le FMI défendaient-ils également la mise en place d'un rééchelonnement de la dette au cas par cas. Il était en outre important d'apporter un soutien financier à une échelle proportionnelle aux répercussions de la crise, et crucial de cibler les pays les plus fragiles et les populations les plus vulnérables à l'intérieur de ces pays. La réussite des initiatives conjointes serait jugée à l'aune de leur efficacité immédiate, mais aussi de leur efficacité à renforcer la résistance face aux chocs à venir; l'enseignement le plus élémentaire que l'on pouvait tirer de la crise liée à la COVID-19 était qu'il valait mieux prévenir que guérir. Les institutions multilatérales devaient collaborer à tous les niveaux, communautaire, national et mondial, afin d'investir: dans la résilience des populations, pour faire en sorte que celles-ci soient en bonne santé et instruites et qu'elles possèdent les compétences nécessaires à l'économie de demain; dans la résilience sur le plan climatique, pour faire en sorte que les océans, les terres et les forêts répondent durablement aux aspirations des populations et pour parvenir à un système agricole sain à même de nourrir la population mondiale; et dans la résilience des financements, de façon à maintenir des budgets à la hauteur des mesures prises en faveur des peuples et de la planète.

27. M. David Malpass, Président du Groupe de la Banque mondiale, a axé ses observations sur les systèmes alimentaires, l'endettement et les contextes de fragilité, de conflit et de violence. Même si la situation d'urgence mondiale actuelle sans précédent exigeait une coopération internationale à tous les niveaux, les problèmes de longue date perturbant le système alimentaire mondial étaient des priorités. Les systèmes alimentaires étaient une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre, de perte de biodiversité et de pollution de l'eau et de l'air. En Afrique de l'Est, la triple crise liée à la pandémie, à l'effondrement de l'économie et à la plus grande invasion de criquets pèlerins depuis des décennies était une preuve flagrante de la vulnérabilité des récoltes et de l'urgence qu'il y avait à engager les systèmes alimentaires sur une voie plus saine, plus durable et plus prospère. La coopération internationale était essentielle pour s'attaquer à des problèmes de ce type, et la concertation des initiatives à l'échelle nationale revêtait une importance toute particulière; la Banque mondiale cherchait à nouer des partenariats souples axés sur des missions précises sous la houlette de pays en développement, en tirant parti des ressources, des mandats et des savoir-faire respectifs des organisations partenaires, tout en accordant la priorité à la capacité d'agir rapidement et efficacement pour répondre aux besoins des pays. La coordination sur le terrain était particulièrement importante dans les contextes de fragilité, de conflit et de violence, où aucune organisation ne pouvait résoudre les problèmes à elle seule, et la Banque mondiale tenait beaucoup à travailler avec d'autres acteurs au niveau des pays.

28. Concernant le fardeau de la dette, l'Initiative de suspension du service de la dette validée par le G20 avait donné aux pays une bouffée d'oxygène dont ils avaient tant besoin grâce à la mise en place d'un moratoire sur les paiements jusqu'au 30 juin 2021. Dans la plupart des cas, toutefois, le moratoire repoussait à plus tard les versements, mais ne réduisait pas le poids de la dette. Lors des réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI en octobre 2020, le Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI avait demandé aux deux organisations de proposer des mesures pour libérer les pays à faible revenu de l'insupportable fardeau de la dette. Celles-ci recherchaient donc des solutions de réduction et de règlement de la dette, tout en s'employant à éviter le type de procédures prolongées de rééchelonnement qui avaient retardé le relèvement par le passé et engendré un endettement cyclique insoutenable. La coopération internationale était indispensable au même titre que le renforcement de la transparence pour mieux concilier les intérêts des populations avec ceux des personnes qui signent les contrats d'endettement et d'investissement.
29. Sur le plan des ressources, la Banque mondiale avait agi rapidement pour déployer tous ses moyens financiers et était sur la bonne voie pour engager la somme record de 160 milliards de dollars sur 15 mois, qui comprenait des dons et des financements à des conditions favorables. Une riposte accélérée à la COVID-19 était utilisée pour l'achat de fournitures sanitaires et une procédure de financement accéléré était suivie pour l'achat et la distribution de vaccins, avec l'appui des avis techniques de la Banque mondiale. En réponse à la crise mondiale de la sécurité alimentaire, la Banque mondiale avait accru ses investissements pour renforcer la sécurité alimentaire dans les pays bénéficiaires, notamment dans les pays fragiles, en conflit et en proie à la violence, et élaboré le Guichet de financement des ripostes aux crises de l'Association internationale de développement afin d'intervenir plus tôt dans l'année pour les crises à évolution lente, en particulier pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans les pays à faible revenu. M. Malpass a conclu ses observations en déclarant que malgré l'immensité des défis à relever, il ne doutait pas que des solutions étaient envisageables, et possibles, encouragé en cela par les mesures vigoureuses prises actuellement.
30. M. Guterres, qui devait quitter la séance en raison d'autres engagements, a fait part de ses réflexions avant de partir. Selon lui, le multilatéralisme s'éloignait progressivement d'un fonctionnement essentiellement intergouvernemental et cloisonné, dans lequel chaque entité se concentrait sur ses propres problèmes, mandats et règles. Les gouvernements n'avaient plus le monopole de l'action politique; dans un monde numérique, il était à l'évidence nécessaire de suivre une démarche multipartite, et la dimension intergouvernementale du multilatéralisme devait passer à une collaboration avec la société civile et la communauté des entreprises. Il était également clair que l'approche cloisonnée ne fonctionnait plus. Si le multilatéralisme pouvait surmonter les cloisonnements, devenir inclusif et amener tout le monde à œuvrer à la réalisation d'un objectif commun, il aurait un rôle clé à jouer dans la gouvernance mondiale devenue nécessaire. Le monde avait besoin de formes multilatérales de gouvernance plus douces, plus souples et plus globales pour être en mesure de faire face aux pandémies, au changement climatique, à l'anarchie qui règne dans le cyberspace, aux inégalités et aux nombreuses autres menaces qui pesaient sur la société.
31. Félicitant le PAM pour son prix Nobel, signe, selon elle, de l'importance que la communauté internationale attachait à son travail, Mme Jutta Urpilainen, Commissaire de la Commission européenne aux partenariats internationaux, a déclaré que la COVID-19 avait aggravé la faim et la malnutrition dans le monde et fait apparaître la fragilité des systèmes alimentaires mondiaux, qui touchait en particulier des groupes vulnérables comme les femmes et les enfants. Ce n'était que par la coopération et le dialogue visant à s'attaquer aux causes profondes que l'on pourrait inverser la situation. Mme Urpilainen a ensuite présenté les projets de la Commission pour y parvenir. La première des priorités était de faire le lien entre les populations, la planète et l'économie dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe. Ce pacte,

qui accordait une grande place à l'agriculture durable et à la consommation durable, s'articulait autour d'une stratégie dite "de la ferme à la table" et définissait un programme d'action porteur de transformations en faveur des systèmes alimentaires. Les thèmes d'action pour le prochain cycle budgétaire de l'Union européenne seraient l'agriculture durable, la nutrition, le développement humain et la biodiversité. Ces priorités seraient également abordées en suivant trois grands axes: des initiatives porteuses de transformations relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux systèmes agroalimentaires durables, au moyen d'une démarche fondée sur une Équipe Europe, pour que l'Union européenne et ses États membres travaillent ensemble; la poursuite de la collaboration avec des acteurs multilatéraux dans la perspective de partenariats et d'une coordination efficaces, collaboration dans le cadre de laquelle des manifestations telles que les sommets des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et sur la nutrition pour la croissance offrirait des occasions importantes de définir des résultats ambitieux allant au-delà de l'ODD 2; et le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, qui était essentiel pour prévenir et gérer les crises alimentaires dévastatrices, à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

32. Mme Josefa Sacko, Commissaire de l'Union africaine à l'économie rurale et à l'agriculture, s'est intéressée à la question de savoir comment la communauté internationale pourrait apporter un soutien plus efficace à l'Afrique. Il serait essentiel de bâtir des économies résilientes pour que l'Afrique se relève de la crise économique, sociale et humanitaire actuelle, qui, bien qu'elle soit une conséquence de la COVID-19, était aggravée par les conflits, les troubles civils, le terrorisme, le changement climatique et les invasions de criquets. Le continent devait: élaborer des plans et des incitations pour préserver l'emploi et les salaires; concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de protection sociale pour protéger le secteur informel et aider les populations les plus vulnérables; renforcer et développer les capacités du secteur productif africain pour qu'il puisse répondre à ses propres besoins d'atténuation des répercussions économiques et sociales des pandémies; élaborer des politiques en faveur de l'innovation agricole pour promouvoir des technologies et des pratiques adaptées aux agriculteurs, aux jeunes ruraux et aux femmes; exploiter pleinement l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine de façon à développer les échanges intra-africains et à atténuer le recul du produit intérieur brut (PIB) africain; et faire cesser les conflits. L'Afrique devait renforcer ses partenariats et sa collaboration avec tous ses partenaires de développement pour atteindre ses objectifs de développement; cependant, il était indispensable au préalable de mieux comprendre la réalité politique et économique locale des pays d'Afrique pour obtenir un soutien quel qu'il soit en faveur des États membres de l'Union africaine, et les partenaires de développement étaient invités à accroître le financement des initiatives nationales prioritaires à la faveur tout à la fois des programmes existants et de nouveaux investissements. La Commission de l'Union africaine appelait: à développer la coordination et la coopération pour éviter les doubles emplois et assurer une utilisation efficiente des ressources disponibles; à renforcer les institutions nationales et locales, en appliquant le principe de subsidiarité relatif à la prise en charge et à la pérennisation des activités; et à renforcer les mécanismes de responsabilité mutuelle. La croissance de l'Afrique était importante pour les Africains et pour le reste du monde, mais une Afrique en paix exigeait une Afrique prospère, et vice versa.
33. M. Achim Steiner, Vice-Président du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, a commencé par souligner que les interventions humanitaires répondaient à une absence de normalité, dont l'antithèse devrait être une voie de développement normale. Une partie de la réponse en faveur d'une nouvelle forme de collaboration et d'interaction au sein du système des Nations Unies, y compris avec des partenaires tels que l'Union africaine et l'Union européenne, consistait à reconnaître que la collaboration en matière de développement avait profondément évolué: le monde passait actuellement d'une ère de

l'aide au développement à une ère de la coopération pour le développement, chaque entité jouant un rôle différent et les organisations humanitaires intervenant lorsque des conflits ou des catastrophes naturelles perturbaient les processus normaux d'exécution. Le système des Nations Unies et ses partenaires devaient encore travailler à un avenir où la coopération pour le développement ne serait pas juste une fonction du PIB par habitant, mais serait intégrée dans une compréhension de la façon dont les sociétés parvenaient à un consensus dans les choix qu'elles faisaient. Il était important de se souvenir qu'avant que la COVID-19 ne frappe, de nombreuses sociétés faisaient déjà face à des manifestations à caractère revendicatif portant sur les inégalités, les enjeux liés à la durabilité, le changement climatique et les vulnérabilités. Dans ce contexte, les outils mis en place voilà 30 ou 40 ans étaient devenus en grande partie anachroniques. Les agents humanitaires, et les principes humanitaires, avaient un rôle à part à jouer, mais il était temps de "refondre" le multilatéralisme. Le fait de disposer d'un coordonnateur résident à même de diriger une équipe de pays des Nations Unies et d'agir en qualité de responsable humanitaire constituait une avancée majeure pour faire en sorte que l'inertie institutionnelle soit moins problématique, mais il était nécessaire de placer davantage l'accent sur les aspects du processus situés en amont (bilans communs de pays, planification et modalités de financement) pour poser les fondements de la mise en œuvre. On percevait au sein du système des Nations Unies ("Nous, les peuples") une aspiration à redéfinir la priorité et le contexte de la collaboration en tant que communauté internationale et à actualiser les méthodes à suivre pour y parvenir.

34. M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence au Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, a tiré le signal d'alarme: la plus grande réalisation du genre humain, à savoir l'éradication de la famine comme caractéristique de l'expérience humaine, était en danger – non pas en raison d'une pénurie de nourriture, qui était abondante, mais à cause du changement climatique, des conflits et de la contraction de l'économie due à la pandémie de COVID-19. Il était nécessaire d'agir immédiatement sur quatre fronts: premièrement, les membres des institutions financières internationales devaient donner à leur organisation les moyens d'apporter un soutien supplémentaire, plus rapide et plus efficace aux pays les plus vulnérables; deuxièmement, étant donné que certains pays, même s'ils étaient relativement bien dotés en ressources, ne disposaient pas des institutions ni des capacités nécessaires pour prêter assistance aux personnes démunies, des organisations telles que le PAM et la Croix-Rouge avaient besoin de milliards de dollars pour intervenir là où des drames se produisaient, comme au Yémen et au Soudan du Sud; troisièmement, sachant que la maladie tuait plus pendant les famines que la faim elle-même, il fallait investir dans les services de santé et d'assainissement de base et mobiliser des ressources pour des organisations telles que le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Médecins sans frontières; et quatrièmement, il fallait instaurer la paix et la stabilité, comme l'avait déclaré le Secrétaire général dans son appel à un cessez-le-feu mondial. La mauvaise nouvelle était que les conflits s'étendaient alors que le calme était nécessaire à l'instauration des conditions permettant d'éviter de nombreux drames. La bonne nouvelle était que la résolution des problèmes n'était pas coûteuse – le PAM montrait que 20 à 30 cents par jour suffisaient à sauver un enfant. À moins que quelque chose ne change, toutefois, de nombreux drames mondiaux risquaient de se produire dans les 12 prochains mois, entraînant la perte de multiples vies humaines. L'Aperçu de la situation humanitaire mondiale pour 2021, à paraître le 1^{er} décembre, détaillait ce qu'il fallait faire pour éviter la mort de millions d'enfants. Une action immédiate pouvait au moins faire gagner du temps, après quoi la communauté mondiale pourrait de nouveau s'attacher à promouvoir un développement résilient.
35. Les membres ont salué les éclairages apportés par les intervenants et accueilli favorablement la perspective d'une amélioration de la collaboration au sein de la communauté internationale. Le fait d'associer à l'action les institutions financières

- internationales et les partenaires gouvernementaux bilatéraux de développement permettrait d'harmoniser le message adressé aux pays, de rationaliser la planification et, potentiellement, de réduire la charge administrative pesant sur les gouvernements. L'amélioration de la coopération et de la collaboration aiderait à axer les efforts sur la planification stratégique, la mobilisation des ressources, la mise en œuvre et l'enracinement des programmes dans les besoins des communautés et des ménages.
36. La COVID-19 était une crise économique, sociale et alimentaire autant qu'une crise sanitaire. Les membres ont pris note du déficit enregistré s'agissant des fonds nécessaires aux organismes des Nations Unies, dont le PAM, et lancé un appel à la solidarité mondiale pour faire face à la crise. Ils ont également préconisé de renforcer les institutions, notamment en faisant de l'OMS un centre mondial de lutte contre la pandémie et en organisant un conseil mondial de crise, de rééchelonner la dette pour compléter le moratoire sur le service de la dette et de faire preuve d'une volonté politique renouvelée pour atteindre les ODD 1 et 2.
 37. Les intervenants ont été invités à faire part de leurs points de vue sur les questions suivantes: comment concilier au mieux les besoins humanitaires d'urgence avec les programmes visant à instaurer un changement durable; quel était le rôle du secteur privé dans la concrétisation des ODD mentionnés; quelles étaient les raisons pour lesquelles les dirigeants mondiaux n'avaient pas entendu l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu universel et cette proposition avait-elle une chance d'être suivie d'effets à l'avenir; quels étaient les changements nécessaires pour qu'une démarche de collaboration produise de meilleurs résultats; était-il possible de réduire la fragmentation et la concurrence néfaste autour de ressources rares en fusionnant des organismes cloisonnés et sectorisés; quel était le meilleur moyen de s'assurer que les programmes menés en collaboration aboutissent à une gestion plus rigoureuse et plus transparente s'agissant des rôles des organismes participants; et que faudrait-il faire pour travailler en collaboration dans les pays où la coopération avec les autorités locales et nationales pour renforcer leurs capacités se révélait impossible.
 38. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la façon dont les relations entre les organismes des Nations Unies et les gouvernements nationaux fonctionneraient dans le cadre d'un mode d'exécution unique. Ces inquiétudes portaient notamment sur les questions suivantes: comment les coordonnateurs résidents collaboreraient avec les gouvernements pour établir et mettre en œuvre les plans de pays; comment le choix offert aux pays pourrait être concilié avec le décloisonnement; et quels seraient les rôles et responsabilités des gouvernements dans le nouveau cadre d'arrangements.
 39. Des membres ont également demandé comment les divers partenaires pourraient être harmonisés et placés sur un pied d'égalité étant donné que chaque organisation fixait ses propres règles et procédures administratives, notamment s'agissant des 450 banques publiques de développement opérant à divers niveaux à travers le monde.
 40. Enfin, il a été demandé aux intervenants quel changement ils souhaiteraient voir dans la façon dont les donateurs finançaient leur organisation pour garantir un impact maximal.
 41. En réponse aux questions et observations, Mme Georgieva a déclaré que, pour le FMI, prendre des mesures énergiques pour s'attaquer à la crise actuelle signifiait reconnaître où les besoins étaient les plus grands, à savoir dans les pays à faible revenu et dans les économies de marché émergentes qui étaient particulièrement durement touchés par la crise. Le soutien à grande échelle devait être dirigé là où il ferait la plus grande différence. Selon elle, le FMI pourrait atteindre un impact maximal en accroissant considérablement les moyens dont il disposait pour proposer des financements à des conditions favorables. Le FMI avait demandé à ses membres de prêter par son intermédiaire aux pays ayant désespérément besoin de liquidités les droits de tirage spéciaux dont ils n'avaient pas besoin. Le FMI avait également besoin de ressources subsidiaires pour proposer des financements à des conditions favorables à la hauteur des besoins. En outre, une mesure

très simple mais importante pour les pays à faible revenu endettés auprès du FMI consistait à suspendre, voire à effacer, la dette pour leur éviter d'avoir à choisir entre sauver des vies et rembourser ce qu'ils devaient, mais aussi d'accumuler des retards de paiement et d'aggraver ainsi leur situation financière. Enfin, il était nécessaire de faire preuve de transparence, en particulier s'agissant de la dette, car il était difficile d'optimiser l'utilisation des ressources financières si l'on ne savait pas clairement qui empruntait à qui, pourquoi et dans quelles conditions.

42. Concernant le rôle du secteur privé, l'un des enseignements évidents tirés de la crise actuelle était que les pays faisant preuve de transparence et de responsabilité, où les obstacles à la croissance du secteur privé étaient rares, avaient été les plus résilients. En conséquence, le FMI mettait en œuvre des programmes pour renforcer ces fondamentaux dans les pays, en cherchant à faire en sorte que les économies soient bien gérées et que le secteur privé puisse contribuer à la croissance et au bien-être. Cela ne fonctionnerait toutefois pas à moins que les pays évitent le piège des inégalités croissantes, lesquelles s'étaient creusées à la suite de pandémies comme l'avaient montré les travaux de recherche du FMI. Ce dernier soutenait donc des systèmes fiscaux conçus pour le XXI^{ème} siècle, permettant une progressivité lorsque cela était possible sans nuire à la croissance, susceptibles de renforcer la collecte des impôts pour améliorer la mobilisation des recettes publiques et visant à obtenir des recettes s'établissant à au moins 15 pour cent du PIB afin de permettre aux gouvernements d'assurer leurs fonctions sociales, notamment d'investir dans des infrastructures qui contribuent à la croissance et d'effectuer les dépenses sociales nécessaires. Le FMI entendait également travailler avec d'autres institutions à la conception de filets de protection sociale, qui devraient idéalement comprendre des "cordes de protection sociale" dont le but est d'aider les populations à s'aider elles-mêmes.
43. Passant à la question relative à la façon dont les organisations de développement pourraient collaborer de manière harmonisée sachant que chacune possédait ses propres règles et procédures administratives, Mme Georgieva a exposé une vision selon laquelle chaque organisation opérerait sur la base de ses atouts respectifs tout en tenant dûment compte des mandats des autres, éviterait un phénomène "moi aussi" et travaillerait de manière inclusive pour éviter les doubles emplois. M. Malpass a poursuivi sur le même sujet, indiquant que la nécessité pour les organismes de développement de coopérer et d'éviter les doubles emplois avait été longuement débattue par le G20. Il privilégiait un processus efficace de mise en place de plateformes par pays qui favoriseraient la coordination internationale et serviraient au mieux les intérêts des pays, en particulier au vu de la diversité des défis que ces derniers devaient relever. Il a souligné qu'il était nécessaire que les programmes de pays associent concrètement les gouvernements à la définition des besoins nationaux, un point qui a été repris par Mme Sacko, laquelle a insisté sur l'importance pour les gouvernements de s'approprier leurs programmes de pays et, dans le contexte du relèvement à la suite de la COVID-19, de diriger les activités destinées à faire avancer les priorités nationales en matière de développement afin de parvenir à un relèvement plus résilient et plus durable.
44. M. Malpass a également répondu à la question de savoir comment on pouvait maximiser l'impact des ressources, et indiqué qu'il se félicitait des contributions continues de l'Association internationale de développement, qui permettaient à la Banque mondiale d'accorder des dons si nécessaires ainsi que des financements à des conditions très favorables, en particulier aux pays les plus pauvres. Du point de vue de la Banque mondiale, la priorité devrait être donnée à des programmes visant spécifiquement à relever les plus grands défis au nombre desquels figuraient l'eau propre compte tenu de ses liens avec la nutrition et la santé, l'électricité et les systèmes alimentaires, notamment le choix des cultures, des semences et des systèmes de fertilisation. Le mouvement consistant à créer des systèmes nationalistes, qui faisait écho à l'idée selon laquelle la production d'un pays ne pouvait être générée que localement, était une source d'inquiétude. À Madagascar, par exemple, la prévalence du riz et les subventions accordées pour produire cette céréale

avaient créé des problèmes en aval. M. Malpass a aussi attiré l'attention sur les doubles taux de change en vigueur dans certains pays, qui étaient coûteux et limitaient les effets des apports de ressources. Enfin, les filets de protection sociale offraient un système au moyen duquel des ressources pouvaient être fournies aux familles pour améliorer leur nutrition et leur santé, et il demeurait nécessaire d'élaborer des systèmes de filets de protection sociale viables dans de nombreux pays.

45. M. Steiner, sur la question de savoir quel changement devrait être apporté pour maximiser l'impact du financement, a déclaré que, bien qu'il soit toujours nécessaire d'augmenter les financements de base, les outils mis au point pour mesurer la performance dans le cadre de la gestion axée sur les résultats ne permettaient parfois pas d'évaluer si les ressources de base se traduisaient réellement par une valeur ajoutée ou des actions efficaces sur le terrain. Avec ses collègues, il prenait certes la gestion axée sur les résultats très au sérieux, mais d'après son expérience, la gouvernance axée sur les résultats était difficile pour les organes directeurs, et il était grand temps de revoir cette approche.
46. M. Steiner n'était pas opposé à l'idée de fusionner les organismes cloisonnés et sectorisés pour aider à réduire la fragmentation et la concurrence néfaste autour de ressources qui se faisaient rares, à condition que le but soit d'améliorer la coopération internationale sur le long terme et non de réagir simplement de manière opportuniste à une crise ponctuelle.
47. À propos de l'inquiétude quant à la question de savoir si un mode d'exécution unique adopté par le système des Nations Unies risquait de limiter les options offertes aux gouvernements, il a déclaré que les plans-cadres de coopération pour le développement durable ne visaient pas à mettre en place un mode d'exécution unique, mais au contraire à instaurer une négociation souveraine entre un pays et le système des Nations Unies pour le développement portant sur les principales priorités nationales ainsi que sur la façon dont les institutions, les fonds et les programmes pourraient se ranger derrière un programme élaboré conjointement et un engagement à travailler en collaboration. Les institutions, les fonds et les programmes avaient un mandat de portée mondiale, et les différents ministères pourraient continuer d'accéder à leurs services. En outre, compte tenu de la façon dont les organismes étaient financés et dont les partenariats nationaux étaient noués au sein de la communauté des donateurs, la mise en place d'un mode de financement unique était peu probable. L'objectif était de parvenir à une plus grande cohésion, à une meilleure coordination, à une planification et à une évaluation communes, à une réduction des gaspillages et, surtout, à une exécution conjointe, qui, comme cela était prévu par la réforme du Secrétaire général portant sur le système des Nations Unies pour le développement, devrait bénéficier à la coopération pour le développement globalement, aussi bien du point de vue des pays que du point de vue de la communauté des donateurs.
48. Réagissant à un appel des membres invitant la communauté internationale à faire bloc pour réaliser des actions plus vastes, en particulier pour concrétiser les ODD 1 et 2, M. Steiner a indiqué que le maintien de la capacité d'action en tant que communauté internationale exigeait une attention particulière dans les circonstances actuelles. L'expérience de la première vague de la pandémie, bien que n'étant pas tout à fait rassurante, avait englobé des initiatives héroïques, mais l'écart actuel entre les besoins et l'aide apportée se creusait, et la dure réalité était que le monde se dirigeait vers une aggravation de la famine et de la faim pour des centaines de millions de personnes, y compris dans des pays à revenu intermédiaire, simplement en raison de l'incapacité à faire bloc.
49. Résumant la manifestation de haut niveau, le Président du Conseil d'administration a fait part de son espoir de voir ce débat être le premier d'une longue série permettant d'accélérer le changement au niveau des pays. Il a souligné les points suivants abordés lors de la réunion: il était nécessaire d'instaurer une collaboration concrète entre les partenaires internationaux pour améliorer les résultats sur le terrain, notamment au moyen de réunions régulières des organisations participant au débat; il fallait augmenter les ressources nationales et internationales, en particulier pour alléger la dette et dégager une marge

budgétaire; la communication devait être améliorée et les messages contradictoires évités; il convenait de prêter une attention particulière à la prévention dans les pays en proie à la violence ou fragilisés pour d'autres raisons et de promouvoir une direction et une prise en charge des activités par les autorités nationales; le secteur privé et les banques publiques de développement devraient jouer un rôle plus grand; les services de santé devraient être renforcés pour lutter contre les maladies qui avaient souvent des répercussions plus graves que la faim elle-même pendant les crises; les bénéficiaires devraient être ciblés en fonction de leurs besoins et non de leur statut; le cessez-le-feu auquel le Secrétaire général avait appelé était indispensable pour la stabilité dont les pays avaient besoin pour se relever; et l'éradication de la faim dans le monde était tout simplement un impératif moral. Le Président a appelé les organisations participant au débat de haut niveau à désigner des référents pour faciliter les discussions et préparer des propositions concrètes qui pourraient être examinées et suivies d'effets dans un avenir proche, peut-être lors des réunions du FMI et de la Banque mondiale prévues en avril 2021.

50. Invité par le Président à prononcer le mot de la fin, le Directeur exécutif du PAM a déclaré qu'après 200 ans de progrès, le monde reculait depuis cinq ans. Compte tenu des richesses accumulées par les nations et du droit de chaque être humain sur Terre à la nourriture, il n'y avait pas de raison de ne pas pouvoir venir à bout de la faim. Il était donc urgent pour la communauté internationale de collaborer de manière plus concrète, plus réaliste et plus stratégique. Le Directeur exécutif ne doutait pas qu'elle y parviendrait, et le PAM était résolu à faire sa part du travail.

Ressources, questions financières et budgétaires

2020/EB.2/2 Plan de gestion du PAM pour 2021-2023

51. Le Directeur de la Division de la planification et de la performance institutionnelles a présenté les modifications mineures apportées au Plan de gestion du PAM pour 2021-2023 depuis sa publication pour la session, qui avaient été communiquées au Conseil la semaine précédente. La version antérieure prévoyait des augmentations concernant les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2020 et 2021 ainsi que le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) pour 2021. Le document avait été examiné par le Comité financier de la FAO et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'ONU, qui n'avaient émis aucune objection.
52. La discussion qui a suivi s'est en grande partie concentrée sur les questions de financement et les préoccupations des membres concernant le déficit de financement persistant, compte tenu en particulier des perspectives pour 2021. Les membres ont salué les initiatives de mobilisation de fonds menées par le Directeur exécutif et son équipe, notamment le recours accru aux outils numériques comme l'application mobile ShareTheMeal. L'attribution du prix Nobel de la paix au PAM était susceptible de susciter un soutien accru pour son action.
53. Compte tenu des difficultés budgétaires croissantes auxquelles se heurteraient probablement les donateurs habituels dans les prochaines années, les membres ont appelé à poursuivre les efforts visant à diversifier la base de financement du PAM, y compris en renforçant la coopération avec le secteur privé, les institutions financières internationales et les organismes des Nations Unies et en utilisant d'autres mécanismes de financement, comme les formules de conversion de créances, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et la mobilisation de fonds auprès de particuliers. Les membres comptaient bien que des informations sur le rapport coûts-avantages de ces activités continueraient d'être communiquées et que des cibles seraient établies en vue d'améliorer la qualité, la prévisibilité et la souplesse des financements.
54. Les difficultés rencontrées sur le plan des ressources mettaient en évidence l'importance des travaux en cours consacrés à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités des opérations du PAM grâce à l'utilisation de mécanismes internes de préfinancement, au renforcement

des mécanismes de contrôle interne, à la recherche d'économies en interne et à l'amélioration de la coordination avec les organisations partenaires.

55. Les membres se sont dits favorables aux crédits AAP prévus pour les fonctions de contrôle, l'Accélérateur d'innovations, une nouvelle fonction relative à la protection des données, les activités d'appui liées aux situations d'urgence, l'élaboration de politiques et la création et la direction d'une division chargée de la culture organisationnelle. Plusieurs membres ont mis en garde contre de nouvelles hausses du budget AAP et demandé au Secrétariat d'informer le Conseil de toutes les modifications proposées. Un membre a estimé que la décision figurant dans le plan de gestion devant être adopté par le Conseil devrait contenir des dispositions selon lesquelles le Secrétariat s'engageait à fournir régulièrement au Conseil des informations sur les besoins opérationnels, les prévisions de financement et l'état d'avancement de l'opération de budgétisation stratégique ascendante.
56. Passant à d'autres thèmes abordés dans le plan, les membres ont encouragé la direction à donner la priorité aux investissements consacrés à des domaines susceptibles de contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire à long terme, comme les activités menées au carrefour entre action humanitaire, développement et paix et les programmes de protection sociale, de nutrition et d'alimentation scolaire mis en œuvre en collaboration avec des partenaires. Les membres se sont félicités de l'expansion régulière de l'utilisation des transferts de type monétaire et de la mise à l'essai d'un système permettant une meilleure définition et un meilleur suivi des dépenses liées à la mise en œuvre de la politique et des plans d'action en matière de problématique hommes-femmes ainsi que des résultats obtenus.
57. La direction a fourni des renseignements supplémentaires sur le budget AAP, qui était en hausse de 5 pour cent et représentait 6 pour cent du montant total des dépenses du PAM. Outre le financement de la gouvernance, du contrôle et des transactions, dont une grande partie avait été demandée par le Conseil ou donnait suite à des recommandations formulées à l'issue d'un examen réalisé par le Corps commun d'inspection ou dans d'autres rapports concernant le contrôle, le budget AAP permettait également de faire des économies dans d'autres domaines. L'augmentation proposée englobait des dépenses liées à des activités auparavant financées par des ressources extrabudgétaires, et dont certaines pourraient être financées à l'avenir à partir des budgets de portefeuille de pays. Une évaluation qualitative de la manière dont les activités financées au moyen du budget AAP bénéficiaient aux opérations figurait dans le rapport annuel sur les résultats.
58. En réponse à d'autres points soulevés, la direction a précisé que les dons de particuliers et le soutien apporté par des institutions financières internationales étaient en hausse. Les conversions de créances, le financement mixte et le cofinancement multilatéral faisaient partie des mécanismes de financement innovants que le PAM étudiait. Les donateurs étaient de plus en plus disposés à fournir des financements prévisibles sur le long terme conformément au "Grand Bargain" (pacte relatif au financement de l'action humanitaire). La ventilation des dépenses au niveau régional dépendait des contributions des donateurs et des pays hôtes et, pour les 5 pour cent des financements qui n'étaient pas préaffectés, des priorités de la direction.

59. Le PAM contribuait à la protection sociale à la faveur de ses propres programmes et en renforçant la capacité des partenaires nationaux à concevoir et à mettre en œuvre des systèmes de protection sociale durables et inclusifs. Son rôle dans la consolidation de la paix reposait sur sa politique de 2013 en la matière, et une équipe chargée des questions relatives à la paix et aux conflits avait été établie en 2019 afin d'intégrer la prise en compte des conflits dans l'ensemble des programmes du PAM et de recueillir des données factuelles sur sa contribution à la paix. Le PAM faisait part de ses préoccupations concernant l'accès humanitaire et sollicitait une assistance diplomatique pour y répondre lors des réunions d'information périodiques du Conseil de sécurité de l'ONU.

2020/EB.2/3 Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028

60. Le Secrétaire du Conseil d'administration a présenté un document décrivant la procédure proposée pour la sélection et la nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028. Ce document avait été examiné par le Comité d'audit du PAM, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'ONU et le Comité financier de la FAO, et la procédure était tirée de celle approuvée par le Conseil en 2014.
61. Un appel d'offres serait lancé en mars 2021. Les propositions reçues feraient ensuite l'objet d'une première évaluation réalisée par un groupe composé de hauts responsables des divisions de l'audit, des finances et des achats du PAM, avant d'être transmises à un groupe d'évaluation composé des membres du Bureau du Conseil d'administration pour 2021 à des fins d'examen, de présélection et de sélection, le Comité d'audit donnant des avis techniques. La recommandation finale du groupe était attendue à la fin du mois d'août 2021 et serait présentée au Conseil pour approbation à sa deuxième session ordinaire de 2021.
62. Le Conseil a approuvé la procédure sans discussion.

Questions de politique générale

Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

63. Faisant observer que la COVID-19 avait mis le système des Nations Unies pour le développement à l'épreuve sur les plans de la collaboration, de la coordination et de la cohérence, le Directeur exécutif adjoint a indiqué que la réforme était mise en œuvre rapidement. En juillet, les États Membres avaient adopté une résolution entérinant les derniers éléments de la réforme du système, à savoir, l'examen régional, l'examen des bureaux multipays et les évaluations à l'échelle du système. Il s'est par ailleurs félicité de la façon dont la situation avait évolué, et notamment du maintien de la dérogation pour raison humanitaire au sein du mécanisme de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et de la rationalisation des méthodes de travail du groupe. Il a noté que l'examen quadriennal complet à venir s'appuierait sur les progrès déjà réalisés et comprendrait un volet "Reconstruire en mieux" après la COVID-19, le but étant de créer un système des Nations Unies pour le développement plus efficace, plus efficient et rationalisé.
64. Les membres du Conseil ont remercié la direction pour ses mises à jour régulières et complètes sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement, soulignant que la COVID-19 avait rendu la réforme plus impérative que jamais. Ils ont encouragé le PAM à jouer un rôle de premier plan dans l'examen quadriennal complet et demandé des précisions sur les domaines prioritaires qui étaient les siens dans le cadre des négociations portant sur cet examen.
65. Les membres ont demandé de plus amples informations sur la manière dont se concrétisaient les interventions autour du lien entre action humanitaire, développement et

- paix dans les pays touchés par une crise; la relation entre le cadre d'analyse intersectorielle commun géré par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et les plans-cadres de coopération; les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans l'examen des bureaux multipays; et les raisons pour lesquelles relativement peu de membres du personnel du PAM avaient été nommés coordonnateurs résidents et quelles mesures avaient été mises en place pour inciter des candidats potentiels à pourvoir les postes à venir. Un membre a demandé si les futurs PSP seraient présentés au Conseil pour approbation uniquement lorsque les plans-cadres de coopération s'y rattachant auraient été définitivement mis au point afin d'assurer une pleine cohérence.
66. Plusieurs membres ont demandé un rapport complet sur le pacte de financement, avec des valeurs de référence et des valeurs cibles pour chaque indicateur. Un membre a souligné que, d'une manière générale, il était important de disposer d'informations propres à chaque organisme sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre. Un autre a demandé des informations sur les gains d'efficacité résultant des réformes, en particulier les services partagés et les locaux communs. Des détails supplémentaires ont été demandés sur les trois options proposées dans le cadre de l'examen de l'accord de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable mis en place pour le financement du système des coordonnateurs résidents, mentionnées au paragraphe 10 du document qui faisait le point sur cette question (WFP/EB.2/2020/4-E).
 67. Constatant la faible augmentation de la présence du PAM dans les bureaux communs, un membre a demandé des précisions sur les données de référence et souhaité savoir comment le PAM s'assurait que tout déménagement dans des locaux communs apportait une valeur ajoutée.
 68. Un membre a déclaré que la direction devait veiller à ce que les réformes ne nuisent pas aux mécanismes de gouvernance du Conseil d'administration. Notant que, dans le cadre des négociations en cours sur l'examen quadriennal complet, la protection des civils ne faisait pas partie du mandat du PAM, il a demandé quelle était la position de celui-ci sur cette question. Il a en outre demandé des renseignements sur le rôle du PAM dans l'examen consacré au prélèvement de 1 pour cent, estimant que ce prélèvement ne devait pas être augmenté et que les coordonnateurs résidents devaient s'en tenir aux responsabilités qui leur incombaient directement et s'abstenir d'intervenir dans les activités des organismes des Nations Unies. Un autre membre a demandé des précisions sur le montant perçu au titre de ce prélèvement.
 69. Faisant observer que de plus amples informations concernant les plans-cadres de coopération et les PSP seraient fournies au titre du point 4 f) de l'ordre du jour et répondraient aux questions soulevées, le Directeur exécutif adjoint a confirmé que le PAM attendait le parachèvement des plans-cadres de coopération avant de présenter les PSP au Conseil pour approbation, une démarche qui avait été saluée par 14 États Membres dans une lettre adressée aux chefs de secrétariat de l'UNICEF, du Fonds des Nations Unies pour la population et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il était aussi d'avis que davantage de membres du personnel du PAM devaient figurer dans la réserve des coordonnateurs résidents, ajoutant que plusieurs candidatures très prometteuses étaient à l'étude.
 70. La Directrice de la Division chargée des interactions avec le système des Nations Unies et de la collaboration multilatérale a signalé que le PAM suivait de près les discussions menées dans le cadre de l'examen quadriennal complet, et que les orientations des États Membres étaient essentielles pour faire face au recul des acquis en matière de développement entraîné par la COVID-19. Le PAM accordait une attention particulière aux questions liées au principe de reconstruire en mieux après la COVID-19, au climat, à la problématique hommes-femmes ainsi qu'au lien entre action humanitaire, développement et paix et espérait voir des progrès dans les grands domaines d'action plutôt que dans les processus.

71. S'agissant des locaux communs, le Directeur financier a expliqué que les données en la matière émanaient du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU; s'agissant du PAM, les données de référence prenaient en compte tous les bureaux dans les capitales et les bureaux auxiliaires mais excluaient les entrepôts et les résidences du PAM. On trouvait au paragraphe 20 du rapport une comparaison des données de référence avec les données de 2019, année où le PAM avait emménagé dans des locaux communs au Mozambique, en République dominicaine et au Tadjikistan. Le Directeur financier a tenu à souligner qu'un déménagement de bureau nécessitait souvent, en amont, des investissements considérables qui faisaient défaut. Il a ajouté que certaines organisations hésitaient à emménager dans des locaux communs parce qu'elles bénéficiaient d'excellents accords avec les pays hôtes et, parfois, de locaux mis gratuitement à leur disposition par des organisations partenaires; dans de tels cas, des plateformes virtuelles de collaboration pourraient toutefois offrir certains des avantages recherchés par la réforme.
72. Passant à la question du partage des coûts, le Directeur financier a confirmé que la décision de limiter la formule aux seuls projets de développement était la solution la plus favorable pour le PAM, qui avait versé pour sa part un montant estimé à 2,9 millions de dollars pour 2021.
73. Il a ajouté que le PAM collaborerait avec d'autres organismes des Nations Unies en ce qui concerne les rapports sur les indicateurs relatifs au pacte de financement; quant à la communication d'informations sur les gains d'efficacité, il s'agissait là aussi d'un travail en cours, même si la méthode s'améliorait et si le rapport annuel sur les résultats de 2020 contiendrait des informations en matière d'efficacité. Le PAM pourrait répartir les gains d'efficacité sur l'ensemble de la chaîne de valeur, et par thèmes, tels que l'innovation stratégique, la transformation numérique, l'optimisation et la simplification opérationnelles. Il était en outre prévu de chiffrer les gains d'efficacité résultant d'une collaboration interorganisations aussi bien pour le PAM que pour les autres organismes; les économies réalisées d'un côté comme de l'autre devaient être prises en compte. Par exemple, le PAM, qui disposait déjà d'un système optimal de gestion du parc automobile, ne réaliserait pas nécessairement des économies grâce à une collaboration interorganisations dans ce domaine, alors que d'autres organismes pourraient, eux, en tirer profit.

Exposé oral sur les répercussions pour le PAM des orientations relatives aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux analyses communes de pays

74. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement a fait savoir que 14 nouveaux plans-cadres de coopération avaient démarré depuis le mois de janvier; 29 autres commenceraient en 2021; 117 plans d'intervention socioéconomique face à la COVID-19 par pays avaient été mis au point et devaient figurer dans les plans-cadres de coopération à compter de 2021 afin d'intégrer les activités concernées.
75. Le PAM continuait à jouer un rôle prépondérant dans les plans d'intervention et de nombreux bureaux de pays dirigeaient ou codirigeaient les groupes de résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, façonnant ainsi les processus liés à l'analyse commune de pays et aux plans-cadres de coopération. Le PAM participait également à des discussions à l'échelle du système des Nations Unies sur le lien entre action humanitaire, développement et paix ainsi que sur les résultats collectifs, et prêtait son concours aux équipes spéciales du Bureau de la coordination des activités de développement chargées de la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement.
76. Le PAM continuait de renforcer la coordination interne pour faciliter la conception des PSP et sa participation au processus d'élaboration des plans-cadres de coopération. Le Département de l'élaboration des programmes et des politiques devait créer sous peu un groupe de travail chargé des PSP de deuxième génération afin de fournir en temps utile un soutien adapté aux bureaux de pays.

77. En interne, le PAM s'employait à mieux coordonner l'appui à la conception des PSP et avait actualisé ses propres directives relatives aux analyses communes de pays et aux plans-cadres de coopération afin de tenir compte des orientations techniques provisoires publiées par le Bureau de la coordination des activités de développement sur la mise en œuvre des plans-cadres de coopération.
78. Les calendriers des nouveaux PSP étaient étroitement alignés sur ceux des plans-cadres de coopération correspondants. Il avait été convenu avec le Bureau de la coordination des activités de développement que les organismes auraient un an au plus après le lancement d'un plan-cadre de coopération pour harmoniser leurs documents avec ce dernier. Le PAM utiliserait ce délai, le cas échéant, pour axer ses PSP sur les priorités nationales et celles du système des Nations Unies.
79. Sur les quatre PSP présentés à la session en cours, deux étaient alignés sur les plans-cadres de coopération correspondants et un autre le serait un an après le démarrage du plan-cadre de coopération, dans le délai prévu. Le quatrième, un plan provisoire, n'avait pas fait l'objet d'une harmonisation en raison de sa courte durée. Tous les nouveaux PSP présentés en 2021 devraient être conformes aux plans-cadres de coopération correspondants ou être harmonisés avec ceux-ci dans le délai prévu.
80. Le Directeur a assuré les membres du Conseil de la volonté sans faille du PAM de contribuer à la réforme du système des Nations Unies pour le développement à tous les niveaux et de tirer des enseignements de l'expérience acquise dans chaque pays pour optimiser la mise en œuvre de tous les éléments des plans-cadres de coopération.
81. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction les nouvelles directives du PAM et fait l'éloge du plan-cadre de coopération en tant que processus de gouvernance qui réunissait les organismes des Nations Unies, la société civile et les entités nationales et internationales.
82. Certains membres ont demandé que davantage de ressources soient accordées aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays et que la coopération avec les coordonnateurs résidents soit renforcée en matière de partage des ressources afin de garantir la mise en œuvre des programmes. Ils ont souligné l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire et encouragé la poursuite de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome s'agissant de l'assistance technique et du partage des meilleures pratiques afin de renforcer la société civile et d'optimiser le développement durable.
83. Le Directeur a remercié les membres du Conseil pour leur soutien et les a assurés que le PAM comptait développer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, y compris dans le domaine de la conception des PSP, en suivant autant que possible les orientations du Conseil.

Exposé oral sur la politique en matière de personnel: une vision pour l'avenir des effectifs et des lieux de travail du PAM

84. La Sous-Directrice exécutive chargée du Département de la culture organisationnelle a remercié les membres du Conseil de leur participation et de leurs contributions à l'élaboration de la politique du PAM en matière de personnel. S'appuyant sur les observations et les informations recueillies lors de la deuxième consultation informelle sur cette politique, organisée le 6 novembre, elle a donné des informations complémentaires sur la participation des parties prenantes, les principaux éléments guidant l'élaboration de la politique et les étapes suivantes de ce processus.
85. Des consultations ayant mobilisé plus de 500 employés de tous les domaines et à tous les niveaux du PAM, les organismes représentatifs du personnel et le comité directeur chargé de l'élaboration de la politique avaient eu lieu au Siège ainsi que dans chacune des six régions couvertes par le PAM et sur le terrain, et une plateforme en ligne lancée le 15 septembre, déjà utilisée par 2 000 employés, permettait de consulter des mises à jour et des informations générales. Pendant les consultations, les employés avaient fait part de

leurs expériences de bonnes conditions de travail et proposé des priorités. La réunion suivante du comité directeur devait avoir lieu le 27 novembre, et la direction consulterait les deux organismes représentatifs du personnel avant d'achever le projet de document qui devait être présenté au Conseil à sa première session ordinaire de 2021.

86. Cinq principaux éléments avaient été pris en compte lors de l'élaboration de la politique et d'un système de gestion du personnel, à savoir: un énoncé de vision appelant à un environnement de travail sain et équitable dans lequel des équipes diverses, dévouées, compétentes et hautement performantes, sélectionnées sur la base du mérite et respectueuses des valeurs du PAM travaillaient ensemble pour que l'élimination de la faim devienne une réalité; un engagement mutuel, pris par les responsables et le personnel, de respecter les normes de conduite convenues; des outils pour la mise en œuvre de la politique, y compris des objectifs stratégiques, des jalons, des indicateurs de performance clés et une estimation des ressources nécessaires; une responsabilité accrue en matière de gestion du personnel et la révision des cadres régissant la gestion des risques, la planification de la performance, les résultats, le suivi, l'établissement des rapports et le contrôle; et une gestion du personnel qui reflétait les quatre priorités de la politique concernant les effectifs: réactivité et souplesse, "bienveillance et soutien", "performance et amélioration", et "diversité et inclusion". Chacune de ces priorités était liée aux trois domaines d'action privilégiés, et les 12 éléments étaient tous étroitement liés et interdépendants.
87. Le processus devait se poursuivre avec les étapes suivantes: la tenue d'une troisième consultation informelle; la mise au point du document de politique générale sous sa forme définitive et d'un document de référence exposant la théorie du changement ainsi que les plans de mise en œuvre et de communication correspondants; et la révision des stratégies et autres cadres sur lesquels s'appuyaient la politique.
88. Les membres du Conseil se sont félicités de l'élaboration d'une politique en matière de personnel, estimant qu'elle fournirait les orientations nécessaires pour traiter les problèmes structurels de longue date liés notamment à la planification des effectifs et aux modalités contractuelles. Ils se sont dits satisfaits de la participation de la direction et du personnel à l'élaboration de la politique, et du fait que la taille et les capacités des effectifs seraient alignés sur les prévisions des besoins des programmes, les stratégies de pays et les plans annuels de performance.
89. Les membres ont encouragé la direction à poursuivre les efforts visant à améliorer la culture organisationnelle, à lutter contre toutes les formes de discrimination, de harcèlement et de fraude et à promouvoir l'égalité entre les sexes et la prise en compte du handicap, en veillant à ce qu'ils transparaissent dans le système d'évaluation professionnelle et de renforcement des compétences. Parmi les autres recommandations, on pouvait citer l'élaboration et la diffusion de messages forts sur les avantages pour tous lorsque les employés et la direction du PAM agissaient avec intégrité et dans le respect des valeurs essentielles de celui-ci; la mise en place de systèmes de gestion du personnel souples et réactifs qui pouvaient être adaptés à de nouveaux défis, comme ceux posés par la pandémie; et des précisions sur la manière dont les responsables et les employés appuieraient l'action menée dans leurs domaines respectifs et en seraient mutuellement responsables. Il a également été demandé que le multilinguisme fasse partie intégrante de la politique.
90. La Sous-Directrice exécutive s'est félicitée des recommandations formulées et en a pris note. Elle est en particulier convenue que les aspects de la politique touchant au comportement devaient être très clairement communiqués. Des travaux étaient en cours pour établir un calendrier accompagné des résultats attendus et des délais devant permettre de mettre en œuvre la politique en matière de personnel et les initiatives y afférentes, comme le plan d'action contre le racisme et le cadre de gestion des effectifs.
91. Soulignant la rapidité avec laquelle des progrès avaient été accomplis récemment concernant les questions relatives à la culture organisationnelle, y compris la création du

premier département de la culture organisationnelle au sein du système des Nations Unies, le Directeur exécutif a remercié les membres du Conseil pour leur appui et leur encouragement.

2020/EB.2/4 Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle, et plan d'exécution

92. La Sous-Directrice exécutive chargée du Département de l'élaboration des programmes et des politiques a présenté la politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle, qui avait été élaborée en concertation avec les populations touchées, les autorités locales, le personnel de terrain du PAM et le Conseil d'administration ainsi qu'avec les membres du module de la protection et le Comité permanent interorganisations. La nouvelle politique, qui comportait une théorie du changement et des données et des analyses du contexte renforcées, plaçait la protection au centre de toutes les fonctions du PAM et reconnaissait le rôle important que jouaient les partenariats dans la réussite de sa mise en œuvre. À la demande du Conseil, le PAM fournirait un plan d'exécution de la politique avec des estimations budgétaires au plus tard en juin 2021.
93. Les membres du Conseil ont accueilli favorablement la politique et la détermination du PAM à mettre la protection au centre de son action dans tous ses domaines d'intervention. Ils ont salué l'accent mis par cette politique sur la problématique hommes-femmes et l'inclusion du handicap ainsi que l'intégration des préoccupations liées à la protection et à l'obligation redditionnelle dans la politique en matière de personnel, les outils de gestion globale des risques et le plan stratégique.
94. Certains membres ont déclaré qu'une approche à l'échelle du système était nécessaire pour obtenir des résultats collectifs en matière de protection, et demandé au PAM, en tant qu'organisme d'aide majeur, d'accorder une place centrale à la protection sur le terrain et de veiller à l'intégration des questions de protection dans toutes ses opérations. D'autres ont indiqué qu'il importait d'être à l'écoute des bénéficiaires pour définir les risques et les stratégies d'atténuation, ajoutant qu'un suivi constant était nécessaire pour repérer les risques et les mesures propres à y faire face, avec des données ventilées par sexe, par âge et par handicap.
95. Les membres ont prié instamment le PAM d'établir des orientations claires pour assurer la mise en œuvre complète de la politique sur le terrain et d'élaborer un plan ambitieux de renforcement des capacités pour le personnel. Plusieurs membres ont souligné que le devoir de diligence du PAM s'étendait à ses propres employés. D'autres ont demandé au PAM de collaborer avec les organisations partenaires sur la prévention des violences sexuelles et sexistes et d'indiquer comment il entendait exiger de ses partenaires qu'ils respectent les mêmes normes de protection et d'obligation redditionnelle.
96. Les membres du Conseil ont demandé un complément d'information sur l'impact potentiel de la politique, les mesures de protection des données concernant les bénéficiaires et l'interaction du PAM avec les pouvoirs publics pour la protection des bénéficiaires et du personnel du PAM.
97. La direction a confirmé que la mise en œuvre de la politique avait commencé; des documents d'orientation sur des aspects comme la collecte de données, l'analyse du contexte, le ciblage et l'engagement des communautés au moyen de dispositifs permettant à ces dernières de faire remonter leurs observations étaient déjà en cours d'expérimentation. Le PAM étudiait le coût de la mise en œuvre de la politique au niveau du bureau de pays afin d'établir des paramètres et des orientations et de confier aux bureaux de pays la responsabilité d'intégrer dans leurs plans les coûts correspondants; la budgétisation stratégique ascendante permettrait aussi de préciser les coûts. Le plan de gestion proposé comprenait certains des coûts associés à l'intégration de la capacité en matière de protection, en particulier au niveau régional.

98. En outre, des travaux visant à renforcer la protection des données des bénéficiaires étaient en cours. Des procédures opératoires normalisées et des orientations seraient publiées, et porteraient sur les évaluations de l'impact sur la vie privée et les accords de partage de données avec les autres organismes des Nations Unies et les gouvernements.
99. Le PAM travaillait aux côtés des gouvernements pour déterminer les risques liés à la protection auxquels étaient confrontées les populations en situation de vulnérabilité et la manière dont les gouvernements en partenariat avec le PAM pourraient soutenir au mieux les populations touchées grâce à des programmes inclusifs.

2020/EB.2/5 Feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (2020-2021)

100. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement a exposé les progrès réalisés depuis que le PAM avait commencé à mettre en œuvre des éléments de sa feuille de route pour l'inclusion du handicap en février 2020, après concertation avec le Conseil. Les résultats obtenus étaient notamment la mise en place d'un Comité directeur et d'un groupe de travail chargés de l'inclusion du handicap et une meilleure ventilation des données à utiliser dans les rapports sur l'inclusion du handicap au moyen du cadre de résultats institutionnels du PAM.
101. Les membres du Conseil se sont dits satisfaits de la feuille de route, de sa cohérence avec la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap de 2019 et de la mise en place d'un Comité directeur de haut niveau chargé de superviser la mise en œuvre de la stratégie. L'inclusion des personnes handicapées était un droit humain fondamental qui était essentiel pour la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs du PAM. Précisant que la réussite dépendait de l'engagement au niveau institutionnel, des connaissances et des compétences, des ressources spécifiques à disposition et de l'obligation de rendre des comptes sur les résultats, les membres ont salué la volonté du PAM de maintenir l'attention sur l'inclusion du handicap au-delà de la période d'exécution de deux ans de la feuille de route.
102. Se félicitant de la détermination du PAM à faire participer les bénéficiaires et les fonctionnaires du PAM porteurs de handicap à la formulation de la feuille de route, les membres ont souligné combien il importait de prendre en compte les diverses aptitudes, capacités et expériences des personnes handicapées et les effets que des événements extérieurs comme les conflits ou la pandémie de COVID-19 avaient sur les difficultés auxquelles elles faisaient face. D'autres causes d'exclusion ou de vulnérabilité, comme celles liées au sexe et à l'âge, avaient des répercussions sur les personnes handicapées, et les membres ont prié instamment la direction de les prendre en compte dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des stratégies. Les personnes touchées par une crise qui devaient surmonter de multiples obstacles étaient souvent les moins visibles, et il fallait leur porter une attention suffisante dans les évaluations, le suivi et les programmes.
103. Les membres ont demandé l'harmonisation de la feuille de route avec les autres initiatives du PAM – par exemple les politiques en matière de protection et de personnel et les initiatives visant à lutter contre toutes les formes d'exploitation, d'abus, de harcèlement et de discrimination – afin de créer des synergies et d'éliminer tout chevauchement d'activités. Tous les bureaux, au Siège et sur le terrain, devaient recevoir le soutien dont ils avaient besoin pour assurer l'inclusion du handicap dans toutes les activités du PAM, et les membres ont fait observer que la présentation d'un rapport annuel au Secrétaire général permettrait de mieux rendre compte de cette prise en compte.
104. Les membres ont approuvé l'approche par étapes adoptée pour mettre en œuvre la feuille de route, chacune d'entre elles étant planifiée en fonction des ressources disponibles. Le plan stratégique à venir et le cadre de résultats institutionnels pour 2022–2026 devaient faire de l'inclusion du handicap un élément transversal et prévoir un budget à cet effet et des rapports sur les dépenses et les résultats.

105. La direction a pris note des observations et des recommandations des membres du Conseil et s'est engagée à présenter des points sur les progrès accomplis concernant la ventilation des données et d'autres éléments de la feuille de route. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement a confirmé que des investissements supplémentaires étaient nécessaires pour permettre la mise en œuvre de la feuille de route.

Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

106. La Directrice de la Division des relations avec les organismes ayant leur siège à Rome et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a présenté un rapport sur la collaboration entre ces organismes, qui avait été soumis au Comité du Programme de la FAO et serait présenté au Conseil d'administration du Fonds international de développement agricole (FIDA) en décembre.
107. Les membres du Conseil ont reconnu les progrès réalisés malgré les difficultés, notamment les différences existant dans les modes de fonctionnement et de financement des trois organismes, et la pandémie de COVID-19. Ils se sont déclarés satisfaits de la structure du rapport et de la présentation des informations sur la collaboration au niveau mondial, régional et national et dans divers domaines thématiques, y compris la fourniture conjointe de services opérationnels.
108. Il a cependant été dit que le document ne fournissait pas toutes les informations demandées aux réunions conjointes informelles des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome tenues en 2019 et 2020. Des éclaircissements ont été notamment demandés sur les progrès accomplis dans la formulation d'un plan d'action commun pour le Sahel, en particulier en ce qui concerne la cohérence du plan avec les opérations en cours des trois organismes; la diversité des besoins en fonction de l'âge, du sexe et d'autres facteurs, et la valeur ajoutée d'une action commune pour répondre à ces besoins; et la relation existant entre le plan d'action commun et le programme portant sur l'urgence et le développement rural au Sahel en réponse aux défis 3C (COVID-19, conflits et changement climatique) (le "programme SD3C"). Un membre a encouragé la direction à envisager de réduire les coûts d'appui indirects liés à la mise en œuvre du plan commun ou d'y renoncer.
109. Passant à d'autres domaines de collaboration, les membres ont prié instamment les trois organismes de redoubler d'efforts pour évaluer la faisabilité de fusionner certaines fonctions administratives et de contrôle, notamment les enquêtes sur les cas présumés de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'abus de pouvoir et de discrimination; de faciliter les programmes d'échange de personnel entre organismes; et d'élaborer un cadre de résultats commun et des plans d'évaluation et de mobilisation des ressources communs. Certains membres ont en outre demandé de renforcer la collaboration au niveau des pays pour la conception des stratégies et programmes de pays et de tenir davantage compte des directives et des recommandations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale dans les politiques, les stratégies et la collaboration avec le secteur privé.
110. La direction a répondu que le programme SD3C remplaçait le plan d'action commun des organismes pour le Sahel, que les effets de la pandémie de COVID-19 avaient rendu impossible à réaliser. Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 4 pour cent appliqué par le PAM pour sa contribution au programme SD3C était conforme au taux figurant dans le dernier plan de gestion approuvé par le Conseil au début de la session; toute dérogation à son application devait être approuvée par les trois organismes, ainsi que par le Conseil du PAM. Afin de garantir la cohérence avec l'ensemble du système des Nations Unies, la mise en place de services opérationnels conjoints et de fonctions administratives et autres fonctions communes s'accélérait une fois achevée la version définitive du plan de mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Des documents contenant des informations complémentaires sur ces points et sur d'autres points soulevés seraient fournis sur demande.

Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale.

111. Le Directeur exécutif, le Directeur exécutif adjoint et le Président ont félicité le Directeur régional pour sa nomination au poste de Coordonnateur régional des secours humanitaires pour la crise de la Syrie et lui ont rendu hommage pour ce qu'il avait accompli au cours de ses 28 ans de carrière au PAM.
112. La région, toujours en proie à des problèmes multiples et complexes, était également confrontée à des suppressions d'emplois massives, à la hausse des prix alimentaires et à une forte baisse des envois de fonds dues à la pandémie de COVID-19. Le PAM avait augmenté le nombre de bénéficiaires des opérations essentielles, intensifié l'appui apporté aux systèmes publics de filets de protection sociale et aux activités de reconstitution des moyens d'existence, et mis en place un dispositif de suivi et d'analyse à distance. Les transferts de type monétaire et les achats locaux avaient été amplifiés et les programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale avaient été adaptés pour fournir des rations à emporter à 500 000 enfants.
113. Le PAM avait réagi rapidement après l'explosion survenue à Beyrouth en août, et augmenté les transferts de type monétaire en faveur des personnes touchées au Liban. Des préparatifs en vue d'une évaluation de la sécurité alimentaire à l'échelle du pays étaient en cours en Arménie et le PAM mettrait en place une petite équipe en Azerbaïdjan, où il travaillerait avec d'autres organismes des Nations Unies. Au Yémen, le PAM avait signé un accord technique portant sur la mise en œuvre d'un enregistrement biométrique; toutefois, la sécurité alimentaire s'était fortement détériorée et la famine menaçait dans certaines régions du pays. En République arabe syrienne, le prix de l'assortiment alimentaire avait pratiquement doublé ces derniers mois. Selon les estimations, 9,3 millions de Syriens étaient en situation d'insécurité alimentaire, et le PAM ne venait pourtant en aide qu'à la moitié des personnes dans le besoin et leur nombre augmentait. L'insécurité alimentaire, qui était également très préoccupante au Soudan, touchait 9,6 millions de personnes dans un contexte de difficultés économiques et de flambée des prix des denrées alimentaires, auxquelles venaient s'ajouter des inondations dévastatrices.
114. Malgré les crises multiples, le PAM fournissait aussi un appui aux moyens d'existence des populations urbaines et des petits exploitants dans des pays comme l'Iraq. En Égypte, en Jordanie et en Tunisie, le PAM travaillait aux côtés des gouvernements pour renforcer les filets de sécurité sociale, les interventions d'urgence, les programmes de transferts monétaires, l'alimentation scolaire et l'appui aux moyens d'existence. En Libye, le PAM fournissait des services de base à la communauté humanitaire, notamment des services de télécommunications d'urgence, des services aériens d'aide humanitaire et un mécanisme de remontée de l'information commun, ainsi qu'un appui à la permanence téléphonique nationale consacrée à la COVID-19.
115. À la suite d'une réorganisation interne, les opérations du PAM au Soudan relèveraient du Bureau régional pour l'Afrique de l'Est; les opérations en Arménie, au Kirghizistan et au Tadjikistan seraient gérées par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique.
116. Les membres du Conseil ont félicité le Directeur régional pour sa nouvelle nomination, et salué son dévouement à la région ainsi que le haut degré de professionnalisme dont il avait fait preuve tout au long de sa carrière au PAM.
117. De nombreux membres du Conseil se sont dits préoccupés par la montée de l'insécurité alimentaire, en particulier en République arabe syrienne, au Soudan et au Yémen; un membre a demandé des précisions sur les difficultés rencontrées en Libye. Plusieurs membres ont accueilli avec satisfaction les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'enregistrement biométrique au Yémen, et salué les efforts continus du PAM à cet égard.

118. Un membre a demandé davantage d'informations sur ce qui pourrait être fait pour maintenir ouvert le poste frontière de Bab al-Hawa dans le nord de la République arabe syrienne, compte tenu de sa fermeture potentielle en 2021. Un autre membre a demandé des précisions sur la manière dont le PAM collaborait avec les autres organismes des Nations Unies, tels que l'OMS, pendant la pandémie.
119. Un membre a souligné qu'il était important d'appuyer le retour futur des réfugiés en République arabe syrienne et demandé au PAM de renforcer l'aide qu'il apportait à la population de l'État de Palestine face à la COVID-19. Un autre membre s'est félicité de l'accent mis sur le renforcement des moyens d'existence et de la résilience dans la région. Il a souhaité savoir comment le bureau régional avait géré ses activités de contrôle compte tenu des restrictions imposées par la COVID-19 et dans quelle mesure la pandémie avait affecté le bien-être du personnel étant donné les difficultés rencontrées pour relever les personnes en poste dans les lieux d'affectation classés difficiles.
120. Le Directeur régional a remercié les membres du Conseil pour leur soutien et a tenu à les assurer de son engagement continu envers la région. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il examinerait de près la situation concernant le point de passage de Bab al-Hawa.
121. Les préparatifs pour le retour des réfugiés syriens étaient en cours depuis longtemps; en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organismes, le PAM avait mis au point des solutions technologiques, notamment des systèmes fondés sur des technologies de la chaîne de blocs, afin que l'organisation soit prête lorsque les personnes commenceraient à regagner leur pays.
122. Les opérations du PAM en Palestine avaient bénéficié d'un préfinancement important. En Libye, le PAM étudiait les causes profondes de l'insécurité alimentaire, et travaillait avec les autres bureaux régionaux en Afrique pour comprendre les facteurs de migration et mettre en œuvre une approche axée sur le lien entre action humanitaire, développement et paix.
123. Le bureau régional avait adapté son plan de continuité des opérations au début de la crise de la COVID-19 afin d'assurer un contrôle et un appui continus aux bureaux de pays. Des conseillers supplémentaires et plusieurs médecins avaient été recrutés pour assurer le bien-être du personnel.
124. Le Directeur régional a souligné qu'il était important d'adopter une approche de travail positive et constructive dans la région, et de faire fond sur les points d'accord plutôt que de se concentrer sur les points de divergence, afin d'offrir un avenir meilleur aux nouvelles générations. Pour conclure, il a rendu hommage au personnel national avec lequel il avait travaillé tout au long de sa carrière au PAM, le considérant comme le pilier de l'organisation et la clé de son succès sur le terrain.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe

125. La Directrice régionale pour l'Afrique australe a décrit la situation dans cette région, où la pandémie de COVID-19 avait aggravé la faim, la pauvreté généralisée, les fortes inégalités, les taux alarmants du retard de croissance chez les enfants ainsi que les effets des crises liées au climat et des infestations de ravageurs. Trente-deux membres du personnel du PAM en poste dans la région avaient contracté le virus, et la Directrice régionale les a félicités pour leur rapide retour au travail après leur rétablissement.
126. Selon l'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire d'octobre, 51 millions de personnes dans la région étaient en situation d'insécurité alimentaire, soit près du double du nombre prévu dans les projections pré-pandémiques. Le PAM prévoyait de venir en aide à 17 millions de celles qui en avaient le plus besoin. L'arrivée des pluies avait fait naître l'espoir d'une saison de végétation favorable mais craindre aussi un risque accru d'inondations dans certaines régions, tandis que des périodes de sécheresse dommageable persistaient dans d'autres. Les criquets pèlerins dévastaient les cultures d'hiver et

- menaçaient la saison des semis sur 1,1 million d'hectares, touchant 2,3 millions de petits exploitants dans cinq pays. Le PAM mettait en place des outils de suivi à distance dans 9 des 12 pays de la région et prévoyait de les instaurer dans les trois pays restants d'ici à la fin de 2020.
127. La faim touchait principalement les zones rurales, mais les retombées socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 se ressentaient aussi dans les zones urbaines, en particulier dans les zones d'installation informelles, amenant les gouvernements à demander l'aide du PAM dans la plupart des pays. Le PAM avait mis en place des filets de sécurité réactifs face aux chocs et des opérations en zone urbaine utilisant des transferts de type monétaire dans six pays et venait en aide à plus d'un million de personnes supplémentaires au titre de sa riposte face à la pandémie. Le pôle logistique de Johannesburg géré par le PAM depuis juin 2020 avait facilité le transport de personnel et de fret essentiel dans toute la région et ailleurs en Afrique. La Directrice régionale a remercié le Gouvernement sud-africain d'accueillir ce pôle. Le suivi de l'impact de la COVID-19 avait montré que les ménages consacraient plus de 70 pour cent de leurs revenus à la nourriture dans quatre pays, que moins de 10 pour cent des enfants avaient un régime alimentaire minimal acceptable dans trois pays, et que plus de 70 pour cent des ménages avaient recours à des stratégies de survie préjudiciables dans deux pays.
 128. Parmi les mesures de prévention prises par le PAM, on pouvait citer la prévision des lieux probables des crises et l'ajustement de ses programmes et de la logistique en conséquence, y compris par la transposition à plus grande échelle des activités dans les zones urbaines. Les achats anticipés et le repositionnement de 125 000 tonnes de produits alimentaires avaient permis d'économiser plus de 6 millions de dollars et de réduire les délais de livraison. Les petits exploitants bénéficiaient de transferts monétaires, d'activités de formation dans le domaine de l'agriculture de conservation, de techniques après récolte améliorées, et des achats locaux du PAM pour les repas scolaires. Le PAM renforçait également les capacités de prévision des services météorologiques nationaux.
 129. La pandémie ayant fait ressortir la nécessité de renforcer et d'étendre les systèmes de filets de sécurité nationaux, le PAM mettait en place des programmes d'alimentation scolaire, de nutrition, d'intervention d'urgence et de protection sociale de grande envergure avec les gouvernements et les partenaires, et collaborait avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) sur le ciblage et le suivi des interventions visant à lutter contre l'insécurité alimentaire dans les villes. Les plateformes techniques et numériques du PAM avaient été déployées dans dix pays, au service de près de 60 millions de personnes au cours des sept années précédentes. Pour lutter contre l'augmentation de la violence sexiste pendant la pandémie, et les effets disproportionnés de la violence, des déplacements et de la faim sur les femmes et les filles, le PAM avait recruté davantage de responsables de la protection et intensifié ses permanences téléphoniques ainsi que la formation sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.
 130. Le renforcement de la résilience des communautés fragiles et la promotion de la paix parmi des groupes traditionnellement rivaux occupaient une place grandissante dans l'action menée par le PAM dans la région. Sur les 22 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë que comptait la République démocratique du Congo, le PAM prévoyait de venir en aide à au moins 5,5 millions d'entre elles et ce nombre pourrait augmenter en fonction de l'évaluation des besoins et des ressources.
 131. Au Mozambique le nombre de personnes déplacées était passé de 18 000 en janvier à près de 400 000 en octobre. Malgré les problèmes d'accès et de sécurité, le PAM était venu en aide à 318 000 d'entre elles en octobre et préparait une grande opération pour la saison des pluies dans laquelle la fourniture de services de transport aérien et de logistique communs constituerait un élément essentiel. Les besoins de financement pour la région pendant les six mois à venir s'élevaient à 700 millions de dollars, ce qui représentait 60 pour cent de la

totalité des besoins du PAM et le déficit de financement le plus important de toutes les régions du PAM.

132. Les membres du Conseil ont remercié la Directrice régionale et son équipe pour l'excellent travail accompli dans la région et les donateurs pour leur soutien. Attirant l'attention sur les difficultés et la diminution des ressources pour les activités du PAM, ils ont appelé les pays et les institutions à conjuguer leurs efforts pour s'attaquer aux causes profondes de la faim grâce à la coordination, à la coopération et à la collaboration.
133. En réponse aux questions, la Directrice régionale a indiqué que la principale cause d'insécurité alimentaire dans la région était le changement climatique qui entraînait une perte d'actifs et ne permettait pas aux ménages de se relever entre une crise liée au climat et la suivante. Afin de renforcer les systèmes alimentaires, le PAM collaborait avec les gouvernements, les organismes chargés de gérer les réserves céréalières nationales et les petits agriculteurs, en particulier les femmes, qui avaient besoin d'appui pour améliorer la production et accéder aux marchés. Le PAM et la Communauté de développement de l'Afrique australe avaient signé un protocole d'accord portant sur la promotion du partage de savoir-faire et de connaissances entre les pays, notamment grâce à la coopération Sud-Sud. Pour combler le déficit de financement, le bureau régional demandait un soutien accru de la part des donateurs habituels et encourageait les institutions financières internationales à élargir les systèmes de protection sociale dans les zones urbaines et rurales. Le PAM collaborait avec les gouvernements pour éviter que les infestations de criquets pèlerins ne s'étendent.

2020/EB.2/6 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République démocratique du Congo (2018-2020) et réponse de la direction

134. La Directrice de l'évaluation a présenté les principales constatations issues de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République démocratique du Congo, qui portait sur la stratégie et les interventions du PAM mises en œuvre dans le pays de 2017 à la fin de 2019. L'évaluation avait montré que, dans l'ensemble, le plan était aligné sur les politiques nationales et fondé sur les ODD, que l'assistance était correctement ciblée sur les personnes qui en avaient le plus besoin et que le PAM avait montré sa capacité à rester souple et à faire face à de nouvelles crises, comme les flambées d'Ebola. Toutefois, les besoins grandissants d'aide alimentaire d'urgence n'avaient été que partiellement satisfaits, et parfois en dehors des délais prévus, principalement à cause des difficultés de financement. Les opérations du PAM avaient été au bord de la rupture en raison de l'insuffisance des moyens humains, du suivi et de la gestion des risques. Les évaluateurs avaient en outre constaté que des partenariats stratégiques plus solides étaient nécessaires afin que le PAM puisse contribuer à remédier aux vulnérabilités structurelles, outre sa mission fondamentale qui était de fournir un appui permettant de sauver des vies. Le rapport d'évaluation présentait trois recommandations stratégiques pour le plan stratégique suivant, qui couvrirait la période 2021-2024, et trois recommandations opérationnelles devant faire l'objet d'un examen immédiat.
135. S'exprimant au nom de la direction, la Directrice régionale pour l'Afrique australe a indiqué que le bureau régional et le bureau de pays avaient accueilli favorablement le rapport d'évaluation, le premier portant sur un plan stratégique pour la région. La direction avait accepté les six recommandations et les avait appliquées lors de la conception du PSP pour 2021-2024.
136. Les membres se sont félicités du rapport d'évaluation et de la réponse positive de la direction aux six recommandations. Un membre, tout en reconnaissant les difficultés que le PAM rencontrait avec ses partenaires coopérants, dont les accords de courte durée, les retards de paiement et les questions liées à la sélection des bénéficiaires, a déclaré que les partenariats solides noués par le PAM avaient été indispensables à l'expansion géographique de ce dernier dans tout le pays, et l'a encouragé à renforcer ses liens avec les

autorités provinciales pour assurer la poursuite et le succès de ses interventions humanitaires. Compte tenu du fait que le PAM opérait souvent à la limite de ses capacités dans le pays, l'intervenant souhaitait aussi savoir comment il entendait continuer à renforcer ses capacités pour répondre aux besoins croissants.

137. La Directrice régionale a expliqué que les accords de court terme portaient sur des financements et non pas sur des engagements que le PAM n'était pas en mesure de respecter; le bureau de pays continuerait à rechercher des fonds pluriannuels non affectés, ce qui permettrait de résoudre bon nombre de problèmes recensés dans l'évaluation. Quant à la sélection des bénéficiaires, le PAM s'employait très activement à assurer le suivi et l'évaluation ainsi qu'à renforcer le ciblage des bénéficiaires en intensifiant sa présence sur le terrain et en améliorant ses outils et ses méthodes.
138. Le Directeur de pays par intérim a ajouté que même si le PAM opérait souvent à la limite de ses capacités dans le pays, le bureau de pays faisait de son mieux, notamment en renforçant les capacités logistiques des autorités sanitaires provinciales. Cette démarche, bien qu'inhabituelle pour le PAM, offrait l'occasion de mettre à profit des interventions pour créer des capacités qui pourraient être utilisées en cas de besoin. Le renforcement des capacités gouvernementales susceptibles d'appuyer les capacités du PAM était une priorité.

2020/EB.2/7 Plan stratégique de pays — République démocratique du Congo (2021-2024)

139. L'ancien Directeur du Bureau du PAM en République démocratique du Congo a présenté le PSP pour 2021-2024 établi pour ce pays, plan dans lequel le PAM était expressément chargé de répondre aux besoins des populations en situation de crise et, dans la mesure du possible, de contribuer à un avenir meilleur pour la population du pays. Si l'action humanitaire occupait toujours une place centrale, le plan réaffirmait aussi la volonté du PAM de changer la vie des bénéficiaires, même dans les situations d'urgence les plus complexes. Aussi le plan prévoyait-il une collaboration avec la FAO et l'UNICEF afin de pouvoir recenser les besoins communs et d'instaurer la confiance grâce à une coopération concrète portant sur des activités axées sur les moyens d'existence et la création d'actifs, et contribuer ainsi à favoriser une coexistence pacifique et la cohésion sociale au sein des communautés et entre elles.
140. Les membres se sont félicités du document qui était, selon eux, détaillé et bien structuré, soulignant notamment l'accent mis sur la lutte contre les inégalités systémiques et structurelles entre les hommes et les femmes; la place stratégique accordée à l'assistance humanitaire pour faire face aux besoins alimentaires et nutritionnels essentiels; l'importance particulière des partenariats avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres institutions du système des Nations Unies, en particulier la FAO et l'UNICEF, ainsi qu'avec les acteurs locaux et la société civile; l'approche de conception fondée sur des données probantes, y compris la prise en compte des recommandations de l'évaluation; et des objectifs de suivi et d'évaluation clairs, notamment la prise en compte d'indicateurs relatifs aux situations d'urgence et à la résilience.
141. L'approche du plan visant à renforcer la cohérence des interventions dans leurs trois dimensions – action humanitaire, développement et paix – a également été mise en avant, l'un des membres proposant que le PSP serve de modèle pour concrétiser sur le terrain le lien entre action humanitaire, développement et paix dans les autres PSP.
142. Les membres se sont félicités de la place accrue accordée au renforcement de la résilience, notant que le PSP constituait un cadre solide qui permettrait au PAM de remédier plus efficacement aux vulnérabilités structurelles en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de préparer le passage à terme à des interventions dont les pouvoirs publics et les communautés assumeraient davantage la responsabilité, l'un des membres insistant sur la nécessité de définir des stratégies de collaboration et de retrait claires. L'attention spécifique accordée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans toutes les

activités de résilience a été particulièrement saluée. Un membre a toutefois estimé que l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, la protection de l'environnement, l'alerte rapide et la préparation aux situations d'urgence n'étaient que superficiellement prises en compte dans les activités de renforcement de la résilience et demandé que ces éléments le soient beaucoup plus lors des étapes de conception et de mise en œuvre des programmes.

143. Les membres ont estimé que les activités de repas scolaires et d'alimentation scolaire planifiées en collaboration avec le Gouvernement étaient essentielles; le PSP mettait en évidence les divers domaines fonctionnels couverts par ces activités, qui allaient au-delà de la sécurité alimentaire et de la nutrition et englobaient l'éducation, la protection sociale, le développement de la chaîne de valeur alimentaire et l'accès aux marchés. Un membre a considéré que l'intégration des activités de repas scolaires et d'alimentation scolaire dans le PSP constituait un point d'entrée pour les donateurs et autres partenaires.
144. Un membre, tout en reconnaissant l'importance des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information, a demandé que l'on accorde une plus grande attention à la protection, notamment en décrivant plus clairement les mesures d'atténuation concrètes prises pour faire face aux importants risques liés à la protection auxquels étaient exposées les communautés touchées par des conflits. Compte tenu en particulier de la réduction des effectifs de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, le PAM était encouragé à collaborer avec d'autres organismes pour préserver la dignité des bénéficiaires et gérer les risques qui pesaient sur eux.
145. Les membres ont félicité le PAM pour sa riposte rapide face à la COVID-19 en partenariat avec la FAO et l'UNICEF, et encouragé la poursuite des efforts visant à soutenir le développement d'un système national de protection sociale réactif face aux chocs.
146. L'ancien Directeur de pays a confirmé que la collaboration avec le Gouvernement avait été difficile pendant la période 2017–2019, lorsque la situation politique dans le pays et les élections avaient été au centre des préoccupations. Cette collaboration s'était depuis considérablement renforcée et serait manifeste dans plusieurs programmes qui étaient élaborés avec le Gouvernement. Le Président du pays avait notamment fait savoir que l'accès gratuit à l'école était une priorité absolue, ce qui soulignait une fois encore l'impact potentiel du programme de repas scolaires.
147. Le bureau de pays prenait très au sérieux les allégations d'exploitation sexuelle et de fraude dans le pays. Un bureau chargé d'assurer le strict respect des règles et la gestion des risques avait été mis en place et quatre responsables de la protection avaient été recrutés. Un réseau composé de 28 membres du personnel de divers bureaux auxiliaires avait été formé pour recevoir et signaler les plaintes pour exploitation et atteintes sexuelles, et les capacités en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, et de suivi et d'évaluation sur le terrain avaient été renforcées en augmentant les effectifs. Enfin, le PAM devait intensifier son action en faveur de l'égalité des sexes et de la protection grâce à de nouveaux accords qui devaient être signés avec le FNUAP.
148. S'agissant de la responsabilité à l'égard des populations touchées plus généralement, un mécanisme de remontée de l'information avait été mis en place et permettait d'obtenir davantage de données et une meilleure compréhension de la situation sur le terrain.
149. En ce qui concerne l'environnement et le changement climatique, le PAM élaborait un cadre de protection environnementale et sociale qu'il entendait généraliser au niveau mondial, et les projets de résilience mis en œuvre dans l'ensemble du pays comprenaient déjà ou comprendraient des composantes relatives à la gestion des ressources nationales, notamment le reboisement, ainsi que des mesures de lutte contre l'érosion des sols devant être pilotées par la FAO.

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

150. Le Directeur régional pour l'Asie et le Pacifique a indiqué que le PAM avait intensifié ses opérations dans la région pour venir en aide à 12,5 millions de personnes et fournir des services communs essentiels aux gouvernements et à d'autres acteurs dans le cadre de la riposte face à la COVID-19. Il a salué l'action menée par les pays face à la pandémie, laquelle avait montré l'importance des mesures de protection sociale pour répondre à la crise.
151. En Afghanistan, le PAM répondait à des besoins croissants dus aux conflits, à la COVID-19 et au changement climatique. L'appui fourni à la population rohingya dans le district de Cox's Bazar, au Bangladesh et dans l'État de Rakhine au Myanmar s'était poursuivi malgré la pandémie, et le PAM avait élargi la couverture des transferts de type monétaire et des bons électroniques tout en contribuant aux interventions sanitaires.
152. La région avait subi de graves inondations, plusieurs importants cyclones tropicaux, une infestation de criquets pèlerins et l'intensification des conflits en Afghanistan et dans l'État de Rakhine au Myanmar. Le PAM avait appuyé les interventions nationales en fournissant une assistance alimentaire et monétaire ainsi qu'un soutien logistique.
153. Les membres du Conseil ont demandé des précisions sur l'impact de la COVID-19 dans la région. Une membre a fait l'éloge du personnel du PAM qui avait poursuivi les opérations malgré la pandémie et s'est félicitée de la transposition à plus grande échelle des transferts de type monétaire. Elle a souhaité savoir comment le bureau régional avait géré ses processus de contrôle interne pendant la pandémie, et notamment s'il avait souvent renoncé à ces processus ou s'il les avait adaptés.
154. Les membres ont demandé des précisions sur les activités du PAM en Inde et en Chine. Un membre a demandé des éclaircissements sur la situation en République populaire démocratique de Corée, faisant observer que plusieurs journaux signalaient que le pays ouvrait parfois ses frontières avec la Chine. Un autre a demandé au PAM de partager les meilleures pratiques dégagées des interventions face à la crise.
155. Le Directeur régional a déclaré que la COVID-19 avait eu un impact profond sur la région, et qu'à l'heure où les pays connaissaient une deuxième vague d'infections, on en ignorait encore toute l'ampleur. Les données préliminaires étaient très préoccupantes, avec des estimations allant jusqu'à 200 millions de pertes d'emplois en Asie. La pandémie risquait de faire basculer 100 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté et 20 millions dans la famine extrême à travers la région.
156. Toutefois, les mesures de relance économique et de protection sociale prises par les gouvernements, en particulier les transferts de type monétaire, se révélaient efficaces, et certaines d'entre elles pouvaient être considérées comme des pratiques optimales. Si la protection sociale universelle était inabordable pour de nombreux pays, les programmes concernés devaient pouvoir être amplifiés afin de fournir un soutien dans toute la mesure du possible.
157. Afin de surmonter les problèmes de contrôle interne, le bureau de pays avait procédé à un suivi à distance par téléphone et à l'aide de documents et photographies numérisés; les évaluations à distance dans certaines parties de la région donnaient de bons résultats. Le suivi en personne s'était toutefois poursuivi dans une certaine mesure, et dans le district de Cox's Bazar, par exemple, jusqu'à 30 agents du PAM s'étaient rendus chaque jour dans les camps malgré la pandémie.
158. En Inde, le PAM travaillait aux côtés du Gouvernement pour appuyer différents programmes de filets de sécurité, la diffusion de messages sur la COVID-19 et la création d'unités de production permettant d'accroître l'offre d'aliments nutritifs dans certaines régions. De bonnes relations avaient été maintenues avec la Chine tout au long de la crise, le bureau de Beijing ayant pu poursuivre ses opérations malgré le travail à distance.

159. Les frontières de la République populaire démocratique de Corée restaient fermées; même si le Gouvernement avait facilité la sortie du personnel des Nations Unies pour des raisons médicales ou pour des congés de détente, le PAM n'avait pas été en mesure de faire venir du personnel en remplacement. Les distributions de vivres du PAM se poursuivaient néanmoins dans le pays.

2020/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Indonésie (2017-2020) et réponse de la direction

160. La Directrice de l'évaluation a présenté les grandes lignes du rapport succinct de l'évaluation du PSP pour l'Indonésie (2017-2020) qui avait permis de constater que le PSP était en phase avec les priorités nationales et le plan-cadre de coopération. L'évaluation avait fait ressortir qu'il existait des possibilités de faciliter les échanges de vues sur les politiques nationales et leur élaboration et que, pour optimiser l'impact des activités du PAM, il fallait renforcer les capacités du bureau de pays dans ce domaine, accroître la souplesse des financements et l'harmonisation avec les systèmes publics.
161. La direction a accueilli favorablement l'évaluation et ses sept recommandations, qui avaient servi de base à l'élaboration du nouveau PSP. Le nouveau plan faisait une plus large place à la concertation sur les politiques et élargissait l'assistance technique dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence, de la protection sociale adaptative et de la production de données factuelles. Les partenariats seraient renforcés pour améliorer le suivi des effets directs à long terme grâce à des systèmes de suivi et d'évaluation.
162. Une analyse approfondie des parties prenantes avait commencé, et devait éclairer la stratégie de partenariat et de collaboration du PSP et contribuer à une meilleure coordination interministérielle. La stratégie de mobilisation des ressources adoptée pour le PSP répondrait à la nécessité d'obtenir des financements pluriannuels stables et souples, ce qui permettrait en outre de recruter et de retenir des spécialistes de la communication et de l'analyse en matière de politiques.
163. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction le calendrier de l'évaluation ainsi que sa qualité. Notant que le PSP était l'un des premiers à accompagner le passage des opérations du PAM de l'intervention directe au renforcement des capacités et à l'assistance technique, ils se sont félicités des résultats obtenus par le plan malgré les déficits de financement et d'autres difficultés de mise en œuvre. Ils ont approuvé toutes les recommandations issues de l'évaluation, en particulier celle concernant la nécessité de donner la priorité à la coopération avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes. Ils ont encouragé le PAM à envisager d'ouvrir un bureau de terrain dans l'est du pays afin d'aider les autorités locales à lutter contre les inégalités, à prévenir la malnutrition et à améliorer l'accès à l'alimentation et aux services.
164. La Directrice de l'évaluation a remercié les membres du Conseil pour leur appui et salué l'engagement constructif du bureau de pays et du personnel régional à l'égard du processus d'évaluation et des recommandations formulées dans le rapport. Le Directeur régional a ajouté que l'évaluation formulait des conseils utiles sur la manière dont les opérations du PAM pouvaient être améliorées, non seulement en Indonésie mais aussi dans d'autres pays aux prises avec des difficultés semblables. Il a fait part de la volonté du PAM de collaborer avec ses partenaires dans le pays, en apportant si possible une valeur ajoutée et en travaillant avec d'autres organisations ayant les compétences et les capacités dont le PAM ne disposait pas dans le pays.

2020/EB.2/9 Plan stratégique de pays – Indonésie (2021-2025)

165. Avant de présenter le nouveau PSP pour l'Indonésie, la Directrice de pays a résumé les difficultés créées par la pandémie de COVID-19 dans ce pays, où jusqu'à 8 millions de personnes risquaient de basculer dans la pauvreté faute de soutien. Le Gouvernement avait lancé un ensemble de mesures d'un montant de 50 milliards de dollars dont 14 milliards réservés à la protection sociale, mais cette montée en puissance avait mis en lumière les problèmes posés par la gestion des bases de données des bénéficiaires et le manque de réactivité des systèmes de protection sociale.
166. Le nouveau PSP était aligné sur le plan-cadre de coopération, et avait été établi en tenant compte des consultations avec les parties prenantes, de l'analyse effectuée par un centre de recherche national et de l'évaluation du premier PSP. L'accent continuerait d'être mis sur la concertation sur les politiques et l'assistance technique dans les domaines de la production de données factuelles, de l'atténuation des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, et de la prévention de toutes les formes de malnutrition; aucune intervention directe n'était prévue.
167. Les membres du Conseil ont salué les progrès accomplis par le Gouvernement dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Ils ont souligné qu'il était important de continuer à lutter contre la malnutrition, à améliorer l'analyse et la gestion des risques et à promouvoir l'autonomisation des femmes.
168. Notant que l'Indonésie était un pays pilote pour les projets menés en collaboration par les organismes ayant leur siège à Rome, les membres ont salué les initiatives menées conjointement avec la FAO et le FIDA pour évaluer l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires ainsi que la collaboration du PAM avec l'UNICEF et l'OMS. Plusieurs membres se sont félicités de l'alignement du nouveau PSP sur les priorités nationales et le plan-cadre de coopération, et de la prise en compte des enseignements tirés de l'évaluation.
169. Se référant à la recommandation 3 de l'évaluation, les membres ont encouragé le PAM à envisager la possibilité de créer un bureau de terrain dans l'est de l'Indonésie pour améliorer le suivi et la coordination des activités axées sur le retard de croissance chez les enfants. Ils ont demandé des précisions sur les zones présentant les taux de malnutrition les plus élevés, constatant des disparités considérables entre les régions.
170. Ils ont aussi encouragé le PAM à mener une étude de l'impact des subventions aux carburants sur les pauvres et appelé à une plus grande coopération avec le Timor-Leste. Un membre a déclaré qu'il était impératif de renforcer les systèmes de protection sociale pour surmonter la crise en cours et celles à venir, ajoutant que le très grand nombre de bénéficiaires indirects du PSP justifiait amplement l'investissement.
171. La Directrice de pays a signalé que le PAM était déjà présent localement dans l'est de l'Indonésie et que des discussions étaient en cours avec la FAO et le FIDA sur un possible projet de systèmes alimentaires durables commun dans cette région. Des missions exploratoires sur la nutrition avaient été menées en Indonésie et au Timor-Leste par le même spécialiste; la coopération avec le pays serait étendue à d'autres domaines, comme les approches à dimension nutritionnelle, la protection sociale et l'adaptation au changement climatique.
172. Se référant au nombre des bénéficiaires, la Directrice de pays a déclaré que le PAM avait indiqué dans le PSP le nombre de personnes vulnérables auxquelles il serait possible de venir en aide grâce à des améliorations des systèmes gouvernementaux. La proposition de programme conjoint de l'Indonésie présentée au Fonds commun pour la réalisation des objectifs de développement durable était centrée sur la protection sociale adaptative; grâce à ce travail, le PAM définirait les déclencheurs d'intervention et le ciblage des groupes de population, ce qui contribuerait à améliorer la gestion de la base de données des bénéficiaires potentiels.

173. Sur la question des disparités régionales, elle a déclaré que les indicateurs devaient être examinés au niveau infra-provincial et les facteurs de malnutrition déterminés sur la base d'enquêtes sur le terrain; à cette fin, le PAM aiderait le Gouvernement à organiser des consultations locales. Elle a ajouté que les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition n'étaient pas toujours corrélés, et que des facteurs tels que l'eau, l'assainissement et les conditions d'hygiène avaient une incidence sur la nutrition dans certaines zones de sécurité alimentaire.

2020/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Timor-Leste (2018-2020) et réponse de la direction

174. La Directrice de l'évaluation a présenté le rapport d'évaluation, qui concluait que le PSP était aligné sur les politiques et les plans nationaux et centré sur les besoins des personnes, mais que des déficits de financement importants avaient empêché le bureau de pays de se doter des effectifs suffisants, d'éviter les ruptures d'approvisionnement et d'atteindre les objectifs fixés pour les activités axées sur la nutrition et le renforcement des capacités.
175. La direction avait approuvé les recommandations issues de l'évaluation, qui concernaient le financement durable, l'établissement de partenariats plus solides, la nutrition et l'enrichissement des aliments, le renforcement des capacités nationales et l'utilisation d'évaluations complètes des capacités lors de la conception du PSP. Le Directeur régional a fait observer que le bureau de pays aurait besoin d'une base de ressources profondément différente pour atteindre ces objectifs.
176. Les membres du Conseil ont accueilli favorablement l'évaluation, soulignant les énormes problèmes de sécurité alimentaire auxquels le Timor-Leste faisait face. Ils ont prié instamment le PAM d'établir un plan pour mobiliser des financements à long terme, de mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités et de participer à des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Un membre a insisté sur l'importance des activités d'alimentation scolaire et de l'appui aux petits exploitants.
177. Une délégation a recommandé de prendre des mesures visant à renforcer les capacités du personnel du bureau de pays et attirer des talents internationaux. Ses membres ont également demandé pourquoi les contributions financières du Gouvernement chinois n'apparaissaient pas dans le rapport d'évaluation.
178. Un autre membre a invité instamment le PAM à veiller à ce que les enseignements tirés de l'évaluation soient pris en compte dans le prochain PSP et partagés avec les bureaux de pays confrontés à des difficultés comparables, en particulier ceux qui s'efforçaient de mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités dans des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
179. La Directrice de l'évaluation a précisé que la subvention de la Chine était mentionnée au paragraphe 31 du rapport. Le Directeur régional a remercié les membres du Conseil pour l'éloge qu'ils avaient fait du travail du PAM et insisté sur la nécessité d'un financement à long terme. Il est convenu qu'il fallait établir des relations plus stratégiques et plus étroites avec le Gouvernement pour préparer la transition et le transfert de la responsabilité des activités. Il a accueilli favorablement la recommandation concernant la coopération Sud-Sud et assuré le Conseil que les enseignements tirés de l'évaluation seraient partagés avec les autres bureaux intervenant dans des environnements semblables. Il a encouragé le Bureau de l'évaluation à aider la direction à faire la synthèse des enseignements tirés afin que l'ensemble du PAM puisse en bénéficier.
180. Le Directeur exécutif adjoint a souligné les difficultés rencontrées pour mobiliser des financements en faveur de programmes menés dans des petits pays comme le Timor-Leste malgré les niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition préoccupants qu'ils connaissaient. Il a noté que, dans la mesure où les pays passaient du statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à celui de pays à revenu intermédiaire, il était essentiel

d'ancrer les interventions en matière de sécurité alimentaire dans les plans et les budgets nationaux.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est

181. Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Est a déclaré que la région représentait 4 pour cent de la population mondiale mais 20 pour cent des personnes qui souffraient de faim aiguë dans le monde et 38 pour cent des bénéficiaires des programmes nutritionnels du PAM. Les conflits étaient les principaux responsables de la faim.
182. La pandémie de COVID-19 avait provoqué une augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, qui était passé de 24 millions à 41,5 millions, aggravé la malnutrition aiguë, les pertes d'emplois et de revenus, en particulier dans les zones urbaines, et ralenti la croissance du produit intérieur brut. Le PAM avait élargi ses opérations urbaines, renforçant ses partenariats avec ONU-Habitat. Le PAM et le HCR avaient mis en place un pôle commun pour l'excellence des programmes et le ciblage au Rwanda, et mettaient l'accent sur le renforcement de l'autonomie des bénéficiaires. L'action menée avec les gouvernements et la FAO pour lutter contre les infestations de criquets pèlerins avait permis d'éviter la perte de 1,5 million de tonnes de produits agricoles d'une valeur de 500 000 dollars.
183. La région accueillait 3,3 millions de réfugiés et 6,4 millions de personnes déplacées, nombres qui augmenteraient probablement en 2021. Les difficultés de financement avaient contraint le PAM à réduire les rations destinées aux personnes déplacées, et il avait besoin de 215 millions de dollars pour venir en aide aux réfugiés au cours des six mois suivants. Le renforcement de la résilience était l'avenir de l'action du PAM en Afrique de l'Est; ainsi, il élaborait des outils qui aidaient les ménages et les communautés à se préparer aux chocs liés au changement climatique, comme les inondations qui avaient touché 3,7 millions de personnes en 2020, et à en atténuer l'impact.
184. En Éthiopie, après les récents affrontements entre le Gouvernement et le Front populaire de libération du Tigré, le PAM avait évacué du Tigré tout le personnel non essentiel. Un plan d'aide humanitaire des Nations Unies nécessitait 75 millions de dollars pour les trois mois à venir. Le HCR avait déclaré une urgence interne de niveau 2 et le personnel du PAM était prêt à être déployé en cas de besoin. Les stocks de vivres pour les opérations en Éthiopie étaient corrects, et il était essentiel de garantir l'accès humanitaire.
185. Au Soudan du Sud, 7,7 millions de personnes devraient se trouver en situation d'insécurité alimentaire en 2021, avec au moins 30 comtés classés au niveau 4 ou 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Le PAM avait besoin de 550 millions de dollars pour financer les opérations des six mois suivants.
186. Le Directeur régional a fait observer que le Soudan avait été intégré récemment au portefeuille d'activités du PAM dans la région Afrique de l'Est, qui comptait 30 millions de bénéficiaires et représentait 30 pour cent des effectifs du PAM dans le monde. Parmi les autres avancées positives, on pouvait citer le lancement de la première plateforme régionale pour l'innovation au Kenya, le choix du bureau régional pour accueillir le nouveau laboratoire pour les partenariats du PAM, et l'augmentation des achats locaux du PAM, qui avaient permis d'injecter plus de 130 millions de dollars dans les économies locales.
187. Les membres du Conseil se sont félicités de l'action et des succès du PAM en Afrique de l'Est. Plusieurs membres ont confirmé que leurs pays continueraient d'appuyer les opérations du PAM dans la région et ont appelé d'autres donateurs à se joindre à eux. Les chocs ayant des conséquences particulièrement graves pour les femmes, les enfants et les personnes vulnérables, les membres ont souligné qu'il était important d'appliquer les recommandations issues de la récente évaluation de la politique en matière de problématique hommes-femmes et mis en avant l'utilité de l'initiative "16 journées de mobilisation contre la violence sexiste".

188. En réponse aux questions, le Directeur du Bureau du PAM en Éthiopie a déclaré que son bureau avait contribué à la formulation d'un plan multisectoriel des Nations Unies pour venir en aide à 1,6 million de personnes supplémentaires au Tigré et à 1,1 million de personnes dans d'autres régions du pays. Le bureau effectuait d'autres évaluations afin de déterminer les zones où les besoins étaient les plus grands et les itinéraires de livraison de l'assistance alimentaire. Le coordonnateur de l'action humanitaire collaborait avec le Gouvernement pour garantir l'accès nécessaire à la mise en œuvre du plan.
189. Le Directeur régional a déclaré que les bureaux de pays dans la région avaient continué de respecter leurs obligations en matière de suivi et de contrôle pendant la pandémie, et disposaient d'effectifs suffisants pour utiliser les systèmes de suivi de la sécurité alimentaire adaptés pour la collecte de données à distance, les évaluations et les missions de contrôle. Les bureaux de pays donnaient suite, dans la mesure du possible, aux recommandations issues des rapports d'audit et d'évaluation.
190. Dans l'action conjointe menée avec succès face aux infestations de criquets pèlerins, le PAM avait fourni un appui en matière de logistique et d'analyse à la FAO et aux gouvernements. Dans les zones urbaines, le PAM avait appuyé les systèmes publics de sécurité sociale, y compris dans les zones d'installation informelles, et renforcé les capacités des acteurs locaux. Le Directeur régional s'était engagé à faire le point sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation de la politique en matière de problématique hommes-femmes.

2020/EB.2/11 Révision du plan stratégique provisoire pour le Burundi (2018–2020) et augmentation budgétaire correspondante

191. Le Directeur du Bureau du PAM au Burundi a présenté la révision du plan stratégique de pays provisoire (PSP) pour ce pays, où la prévalence de la malnutrition chronique était la deuxième plus élevée dans le monde et où 65 pour cent de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté. La fermeture des frontières due à la pandémie de COVID-19 avait entravé le fonctionnement des marchés et des chaînes d'approvisionnement, ce qui avait réduit les disponibilités alimentaires et perturbé les moyens d'existence.
192. Le premier PSP du pays aurait dû démarrer le 1^{er} janvier 2021, mais l'instabilité qui a suivi les élections présidentielles tenues en mai et les effets de la pandémie avaient retardé la préparation d'un examen stratégique Faim zéro et l'élaboration du PSP devait commencer début 2021. La prolongation d'un an du PSSP qui était proposée nécessitait un budget de 72,3 millions de dollars pour venir en aide à 1,2 million de bénéficiaires. Outre l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées, la promotion de l'alimentation scolaire utilisant la production locale et le recours aux transferts de type monétaire étaient des éléments très importants.
193. Les membres du Conseil ont estimé que la révision était essentielle dans ce pays où 1,7 million de personnes avaient besoin d'aide. Ils ont accueilli avec satisfaction la mise en place de nouvelles activités pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants et chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes; le soutien apporté aux personnes sous traitement antirétroviral; et les plans visant à renforcer la résilience et la capacité de la chaîne d'approvisionnement.
194. Craignant que les effets de la pandémie n'entraînent des ruptures de la chaîne d'approvisionnement, les membres ont prié instamment le bureau de pays de continuer à privilégier les achats locaux et de collaborer avec le Gouvernement en vue de maintenir les frontières du pays ouvertes.
195. Le Directeur de pays a pris note des observations formulées et remercié les membres de leur appui.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

196. Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest a signalé que les difficultés chroniques posées par la croissance démographique exponentielle, l'extrême pauvreté et le manque de services de base dans la région s'étaient aggravées au cours de l'année précédente en raison de la propagation des conflits, de la COVID-19 et des effets du changement climatique, en particulier sur le fragile écosystème du Sahel. La COVID-19 entraînait un déclin du commerce et des investissements directs étrangers, de la demande mondiale de produits primaires, des envois de fonds et des revenus. La région s'attendait à une contraction de 3 pour cent de son économie alors que la croissance annuelle initialement prévue était de 3,4 pour cent, et le Nigéria, poumon économique de la région, avait vu son économie reculer de 6,1 pour cent d'une année sur l'autre au deuxième trimestre de 2020.
197. Sur les 20 pays retenus dans la dernière analyse d'alerte rapide PAM/FAO concernant les foyers d'insécurité alimentaire, sept se trouvaient en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Cameroun, Mali, Niger, Nigéria, République centrafricaine et Sierra Leone), et le Nigéria comptait à lui seul 8,6 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, un chiffre en hausse de 21 pour cent par rapport aux projections de mars 2020. De nouvelles zones vulnérables étaient apparues, en particulier dans les pays côtiers, dont la Sierra Leone. Les prix des denrées alimentaires avaient commencé à diminuer mais restaient nettement supérieurs à ceux de l'année précédente.
198. Les niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés dans la région étaient tous liés à des conflits, notamment dans le centre du Sahel, le bassin du lac Tchad, en République centrafricaine et au Cameroun. Les conditions de sécurité à la frontière entre le Burkina Faso et le Niger s'étaient sensiblement détériorées, et dans la région frontalière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger, 13,4 millions de personnes avaient besoin d'une assistance humanitaire, dont 2,9 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë. La crise dans le nord du Burkina Faso se prolongeant, une famine catastrophique risquait de se produire et plus d'un million de personnes étaient déplacées.
199. Les choses se compliquaient dans le bassin du lac Tchad du fait de l'expansion de Boko Haram au Tchad et de la détérioration de la situation au Cameroun.
200. Le PAM avait renforcé ses capacités de préparation face à l'aggravation de la situation, notamment en raison des problèmes de sécurité grandissants depuis que certains groupes extrémistes avaient désigné le personnel humanitaire comme cible légitime. Dans le cadre de l'amélioration de sa préparation, le PAM renforçait ses capacités d'évaluation, les capacités de son personnel et de ses partenaires, ainsi que ses capacités de coordination interorganisations dans les pays jouxtant les pays du Sahel touchés par un conflit, notamment le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo.
201. Des élections avaient eu lieu peu de temps auparavant en Guinée et en Côte d'Ivoire, ce qui avait poussé un nombre croissant d'Ivoiriens à quitter leur pays pour se réfugier au Libéria. Des élections devaient en outre avoir lieu au Burkina Faso, au Niger, au Ghana et en République centrafricaine avant la fin de l'année, et le PAM se préparait dans les pays où la situation suscitait des préoccupations.
202. Le PAM avait amplifié ses interventions face à une crise, et prêté assistance à 13 millions de personnes dans la région à la fin du troisième trimestre, un nombre en hausse de 2,5 millions par rapport à la même période en 2019, mais bien inférieur à celui de 57 millions de personnes touchées par l'insécurité alimentaire, selon les estimations. Étant donné l'importance cruciale de l'assistance, qui devait être flexible, le PAM avait accru de 44 pour cent ses programmes de transferts monétaires entre 2019 et 2020, dont le montant s'élevait à environ 187 millions de dollars.

203. L'un des enseignements tirés de la crise de la COVID-19 était qu'il fallait, pour donner aux interventions toute l'ampleur voulue et s'attaquer aux causes profondes, adopter une approche plus systémique.
204. Le PAM continuait de transposer à une plus grande échelle les activités intégrées de renforcement de la résilience pour aider les communautés, tout en mettant parallèlement l'accent sur le renforcement des systèmes de protection sociale afin de protéger les plus vulnérables.
205. Un autre enseignement important de cette crise était l'importance capitale que revêtait le travail en partenariat. Le PAM avait consolidé son partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et récemment entrepris, avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), une étude sur les effets de la COVID-19 et la sécurité alimentaire. Il avait lancé un partenariat plus poussé avec l'UNICEF au Tchad, au Mali et au Niger afin d'intensifier les programmes conjoints en matière de lutte contre l'émaciation chez les enfants, de santé et de nutrition en milieu scolaire et de résilience, et réalisé une étude avec ONU-Habitat sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les zones urbaines en Afrique de l'Ouest dans le cadre des efforts menés pour développer les programmes en milieu urbain. Le PAM avait en outre initié un programme conjoint avec la FAO et le FIDA destiné à aider le Groupe des cinq pays du Sahel et le Sénégal à lutter contre la COVID-19, les conflits et le changement climatique au Sahel. Toutes ces actions étaient le fruit d'une véritable programmation conjointe, à travers une planification, une mise en œuvre et un suivi menés conjointement.
206. Le PAM comptait accélérer le renforcement de la résilience des populations du Sahel et au-delà; mobiliser davantage de ressources pour traiter les causes profondes, notamment en aidant les gouvernements à mettre en place des systèmes nationaux de protection sociale; agir au carrefour entre action humanitaire, développement et paix pour s'attaquer aux causes profondes; et multiplier les activités de sensibilisation, surtout en ce qui concernait l'accès et les systèmes nationaux de protection sociale.
207. Au 11 novembre 2020, la région faisait face à un déficit de financement de 55 pour cent, soit 553 millions de dollars, les déficits les plus importants concernant les interventions face à une crise, en particulier pour le Nigéria, le Burkina Faso et la République centrafricaine.
208. Les membres ont salué l'action menée par le PAM dans la région, y compris la prestation de services de transport aérien pendant la crise de la COVID-19. Ils se sont félicités en particulier de la collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, la CEDEAO et l'UEMOA. Les activités en faveur de la résilience, notamment celles axées sur la restauration des sols et la production locale, ainsi que les efforts en matière de protection sociale et d'alimentation scolaire, ont été mises en avant comme étant particulièrement importantes à long terme, et les membres se sont réjouis du fait que le PAM orientait toujours plus son action dans cette direction.
209. Les membres ont demandé des précisions sur la préparation et la planification des interventions d'urgence organisées par le PAM en vue des élections dans la région; sur les modifications apportées aux procédures de contrôle interne par le bureau régional et les équipes de pays face à la pandémie; et sur le modèle de partenariat le plus approprié que le PAM devait adopter dans la région s'agissant des compétences et de la mise à disposition d'effectifs.
210. Le Directeur régional est convenu lui aussi que les activités en faveur de la résilience étaient indispensables si l'on voulait résoudre les problèmes persistants que connaissait la région et a rappelé à cet égard combien il importait d'œuvrer de concert avec des institutions comme la Banque mondiale pour financer durablement le développement des systèmes nationaux de protection sociale dans la phase de redressement qui suivrait la crise de la COVID-19.

211. S'agissant de la préparation en vue des élections à venir, le PAM s'était concentré sur les pays côtiers et avait entrepris de les accompagner entre autres dans la réalisation d'évaluations, y compris des évaluations rapides des marchés, des évaluations approfondies des besoins d'urgence et des évaluations de la capacité logistique; d'aider les pays à se doter de méthodes communes de collecte de données; de dispenser des formations en présentiel au personnel du PAM et de ses partenaires sur les mesures minimales de préparation; et de planifier des mesures d'urgence.
212. Quant à la modification des procédures de contrôle interne face à la pandémie, les équipes du PAM avaient vu leurs déplacements limités et avaient renforcé leurs activités de surveillance à distance, y compris pour les missions de vérification de la conformité.
213. Le Directeur régional a soulevé la question des difficultés d'accès au Niger en raison des problèmes de sécurité et sollicité l'aide du membre représentant le Niger dans les négociations avec les autorités.
214. Le Directeur exécutif a fait savoir qu'il s'était récemment rendu dans la région et y avait eu des réunions très fructueuses avec les dirigeants, mais qu'il avait aussi constaté une détérioration de la situation. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger exigeaient à l'évidence une attention immédiate. Au Burkina Faso, les groupes extrémistes étaient de plus en plus actifs dans les zones limitrophes et il était essentiel de renforcer la composante sécurité. En effet, l'accès constituait le principal problème au Sahel s'agissant du risque croissant de famine. Le PAM avait besoin très rapidement de fonds importants pour éviter que la situation ne dégénère en famine dans plusieurs endroits, voire qu'elle ne constitue un facteur supplémentaire de déstabilisation et de migration.

2020/EB.2/12 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cameroun (2018-2020) et réponse de la direction

215. La Directrice de l'évaluation a présenté le rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cameroun (2018-2020), lequel comprenait six recommandations: renforcer les approches stratégiques en matière de nutrition, de résilience et de capacités nationales; renforcer les partenariats stratégiques, le financement et l'action de sensibilisation; investir dans une base de données factuelles afin de contribuer à l'orientation stratégique et à la stratégie de mise en œuvre du PSP; renforcer les moyens humains pour la mise en œuvre des activités prioritaires en cours et l'élaboration du prochain PSP; améliorer la préparation aux situations d'urgence, la chaîne d'approvisionnement et l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des programmes; et renforcer le suivi et l'évaluation, le partage des connaissances et la communication des résultats. La direction a accepté les six recommandations, qui étaient prises en compte dans l'élaboration du nouveau PSP.
216. Les membres du Conseil ont approuvé le rapport, en particulier les recommandations préconisant de renforcer les partenariats opérationnels, d'améliorer la préparation aux situations d'urgence, l'efficacité et l'efficience des programmes et la gestion de la filière d'approvisionnement alimentaire, de diversifier les sources de financement et de faire participer les donateurs à une concertation technique.
217. Ils ont encouragé le PAM à renforcer ses partenariats avec l'UNICEF en matière de nutrition et avec le HCR sur le ciblage de l'assistance alimentaire dans les lieux d'installation de réfugiés. L'un des membres a demandé au PAM d'accroître sa participation aux réunions de coordination portant sur le triple lien et de faire part de son expérience sur la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale dans les environnements de conflit. Un autre membre a demandé comment le PAM pourrait orienter et aider plus efficacement les partenaires à gérer les risques liés à la sécurité.
218. Un membre a appelé à un changement d'approche dans l'est du Cameroun de façon à passer de l'intervention d'urgence à la satisfaction des besoins essentiels, notamment en appuyant les moyens d'existence des personnes les plus vulnérables pour les aider à s'insérer dans l'activité économique. La délégation a appelé à observer strictement et à promouvoir les

principes humanitaires, soulignant l'importance de l'indépendance et de la neutralité pour garantir l'accès ininterrompu aux populations touchées.

219. Les membres ont accueilli favorablement le recrutement de chargés du suivi et de l'évaluation pour améliorer le rapport coût-efficacité et l'efficacité des opérations. Un membre a prié instamment le PAM d'analyser l'impact des activités de soutien des moyens d'existence et de renforcement de la résilience menées au titre de l'effet direct stratégique 4 du PSP en cours, et demandé des précisions sur le financement de ces activités. D'autres membres ont encouragé le PAM à accroître les moyens dont disposaient le bureau de pays et les bureaux auxiliaires, notamment pour collaborer avec les administrations régionales et locales.
220. Pour le prochain PSP, ils ont pressé le PAM de mettre en œuvre le triple lien, de donner la priorité au renforcement des capacités à l'appui de la prise en charge des programmes par les pays, d'affiner les critères de ciblage, de maintenir le financement des programmes d'alimentation scolaire et de collaborer avec d'autres organisations d'aide sur l'amélioration de l'obligation redditionnelle. Ils ont également préconisé d'accorder une plus large place à la gestion des risques et aux approches propres à faire évoluer favorablement les relations entre les sexes.
221. La Directrice de l'évaluation a remercié les membres du Conseil pour le vif intérêt qu'ils avaient manifesté à l'égard de la fonction d'évaluation, ajoutant qu'une synthèse des constatations issues des évaluations décentralisées sur le renforcement des capacités serait présentée à la prochaine session annuelle du Conseil. Une évaluation de la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire serait présentée à la session de novembre 2021, et lors de la session de février 2021, une évaluation du PSP pour le Bangladesh donnerait des éclairages supplémentaires sur la façon dont le PAM conciliait les opérations destinées à sauver des vies avec celles visant à changer la vie des bénéficiaires dans les domaines de la mise en œuvre des programmes, des partenariats et de la mobilisation de fonds.
222. La direction a déclaré que les travaux avaient commencé en vue d'améliorer le ciblage en coordination avec la plateforme du PAM et du HCR en matière de ciblage des cofinancements et par l'intermédiaire d'une utilisation accrue du système SCOPE (plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts). Un comité de gestion de la filière d'approvisionnement alimentaire et un groupe de travail chargé de la chaîne d'approvisionnement avaient été mis sur pied pour renforcer les opérations liées à la chaîne d'approvisionnement.
223. L'assistance en matière de sécurité avait été renforcée, notamment au moyen du recrutement sur le plan international d'un deuxième chargé de la sécurité, et le bureau de pays avait travaillé avec le bureau du Coordonnateur résident, le Département de la sûreté et de la sécurité et le Gouvernement sur les questions d'accès. Le PAM disposait également de véhicules blindés pour faciliter l'accès, et le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies avait assuré des liaisons dans certains cas. En collaboration avec le Coordonnateur adjoint des secours d'urgence, le PAM continuerait de chercher les moyens d'améliorer l'accès à des fins humanitaires aux côtés d'autres acteurs des Nations Unies.
224. Des partenaires avaient été aidés dans les domaines de la mise en œuvre et du suivi pour étendre la portée de l'action du PAM, et un chargé de la problématique hommes-femmes et de la protection collaborait avec le bureau de pays afin d'améliorer les approches propres à faire évoluer favorablement les relations entre les femmes et les hommes et la protection, avec l'appui du bureau régional. Le bureau régional avait recruté un conseiller pour la problématique hommes-femmes, des conseillers spécialistes des questions de protection et des spécialistes de l'acquisition de talents pour apporter un soutien supplémentaire aux bureaux de pays.

225. Les capacités des bureaux auxiliaires avaient été renforcées depuis l'évaluation, surtout dans le Nord-Ouest et dans le Sud-Ouest. Des cours de formation organisés par le Centre de compétences en négociations humanitaires seraient mis en place à l'intention du personnel et des partenaires du PAM dans des pays clés de la région, dont le Cameroun.
226. Le directeur régional a assuré le Conseil de l'observation stricte des principes humanitaires par le PAM, ajoutant que le PAM sensibilisait ses partenaires et les administrations locales à ces principes dans les zones du Cameroun nouvellement touchées par des conflits.

2020/EB.2/13 Plan stratégique de pays provisoire – Togo (2021)

227. Le Directeur du Bureau du PAM au Togo a présenté le PSPP établi pour le pays, qui reposait sur l'assistance technique fournie dans le cadre du programme public d'alimentation scolaire aux cours des huit années précédentes. Le plan portait principalement sur le renforcement des capacités associées aux systèmes alimentaires et à l'alimentation scolaire, mais comportait aussi une composante interventions d'urgence visant à fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux personnes touchées par la COVID-19 et des services à la demande liés à la chaîne d'approvisionnement à l'intention du Gouvernement et des partenaires de l'action humanitaire et du développement dans le contexte de la pandémie sanitaire.
228. Après l'approbation du PSPP, M. Dindioque Konlani, Directeur de cabinet au Ministère togolais de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, s'exprimant au nom du ministre, a fait savoir que le Gouvernement soutenait fermement le plan et la participation de tous les partenaires dont le PAM pourrait avoir besoin dans l'accomplissement de son importante mission au Togo.

Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes

229. Le Directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a fait le point sur l'ouragan Iota, qui avait frappé le Nicaragua quelques jours auparavant et qui traversait le Honduras et El Salvador sous la forme de tempête tropicale, deux semaines à peine après le passage de l'ouragan Eta sur la même région. Des vivres avaient été prépositionnés au Nicaragua et au Honduras et envoyés dans les zones touchées avant le passage de l'ouragan Iota, ce qui avait permis d'intervenir rapidement. Le PAM avait besoin de 20,4 millions de dollars pour secourir environ un million de personnes en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua dans les 30 jours suivants. En Colombie, à Cuba, au Belize et en Jamaïque, les besoins étaient toujours en cours d'évaluation.
230. Les besoins financiers du PAM pour ses interventions d'urgence face aux ouragans seraient actualisés dans les jours à venir et communiqués aux donateurs. Dans l'intervalle, on surveillait de près un troisième phénomène dans la mer des Caraïbes qui devait à tout le moins provoquer d'autres précipitations importantes dans la trajectoire des ouragans précédents.
231. Pour ce qui était de la situation générale, le Directeur régional a indiqué que l'impact à long terme des ouragans restait à évaluer. Les disponibilités alimentaires risquaient d'être gravement compromises aux cours des sept mois à venir en Amérique centrale, et les pertes de récoltes affecteraient les agriculteurs de subsistance et les petits exploitants, ainsi que les travailleurs saisonniers du secteur agro-industriel et leurs familles. Dans le couloir de la sécheresse d'Amérique centrale, la COVID-19 avait déjà fait grimper le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave à 3 millions, selon les estimations, et ce nombre devait encore augmenter sous l'effet des ouragans. Une enquête menée en 2018/19 avait montré que 7 pour cent des ménages touchés par la sécheresse dans ce couloir envisageaient de migrer, un pourcentage qui avait depuis doublé du fait de la COVID-19 seulement.

232. Avant le passage des ouragans, le PAM était venu en aide à 45 900 personnes sur un total de 200 000 ciblées en El Salvador au moyen de transferts de type monétaire et à 186 400 personnes au Nicaragua dans le cadre d'activités d'alimentation scolaire et de soutien des moyens d'existence, mais il faisait face à un déficit de financement de 19,2 millions de dollars en El Salvador et de 5,5 millions de dollars pour les six mois suivants au Nicaragua. Au Honduras, le PAM avait fourni une assistance sous forme d'appui d'urgence, de renforcement de la résilience, d'alimentation scolaire et de soutien nutritionnel à 109 600 personnes en octobre, mais il avait besoin de 23,3 millions de dollars supplémentaires pour atteindre l'objectif de 600 000 personnes au cours des six mois suivants. Au Guatemala, le PAM avait secouru plus de 29 000 personnes en septembre et voulait porter ce nombre à 700 000 au cours des six mois suivants, ce qui nécessitait 21 millions de dollars.
233. La COVID-19 avait de lourdes conséquences pour la création de revenus dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, où 50 à 70 pour cent des travailleurs étaient employés dans le secteur informel; les pertes d'emplois risquaient d'être beaucoup plus importantes en 2021. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'attendait à une contraction de 9,1 pour cent de l'économie régionale en 2020, avec une hausse de 37,3 pour cent de la pauvreté et de 15,5 pour cent de l'extrême pauvreté. L'insécurité alimentaire s'était fortement aggravée, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave dans les pays où le PAM intervenait étant passé de 3,4 millions en janvier à 17 millions en août.
234. Les besoins financiers du PAM au niveau régional pour 2020 avaient augmenté de 68 pour cent et s'élevaient à 406,1 millions de dollars, dont 332 millions avaient été reçus grâce à des contributions de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la République de Corée, de la Suisse et de l'Union européenne, qui avaient tous considérablement augmenté leur soutien en 2020. Les gouvernements hôtes du PAM avaient accru leurs contributions de 50 millions de dollars chaque année, manifestant leur volonté d'appuyer leurs propres programmes nationaux. Il n'en restait pas moins que déficit financier jusqu'en février 2021 était de 176 millions de dollars, sans compter l'impact des ouragans.
235. L'Amérique du Sud comptait 5 millions de migrants, dont 2,2 millions étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. En Colombie, le PAM appuyait un programme financé par la Banque mondiale qui venait en aide à 19 000 ménages dans les zones urbaines, et mettait en œuvre un programme pilote de transferts de type monétaire en faveur de 42 000 migrants à Arauca, afin de déterminer dans quelle mesure cette modalité pouvait être utilisée à l'appui des réseaux de protection sociale nationaux. Le PAM avait apporté une aide sous forme de produits alimentaires et de transferts de type monétaire à 470 000 personnes et avait besoin de 73 millions de dollars supplémentaires l'année suivante pour atteindre l'objectif de 550 000 personnes. En Équateur, le PAM comptait venir en aide à 370 000 personnes au cours des six mois à venir, ce qui nécessitait un montant de 5 millions de dollars. Au Pérou, un appui direct avait été fourni à 17 500 personnes et 3,4 millions de dollars seraient nécessaires pour parvenir à l'objectif de 98 400 personnes.
236. Le PAM produisait des données factuelles sur le coût du double fardeau de la malnutrition, et des études menées dans sept pays avaient déjà été publiées. L'étude menée au Guatemala montrait que le coût de la malnutrition représentait 16,3 pour cent du PIB, d'où la nécessité d'accroître les dépenses publiques consacrées aux systèmes de santé et d'améliorer l'accès à une alimentation saine, en particulier chez les enfants et les adolescents.
237. Le PAM renforçait ses partenariats avec l'UNICEF, en appuyant des programmes conjoints. Dans les pays où les écoles étaient fermées, les programmes d'alimentation scolaire avaient été adaptés de manière à offrir des rations à emporter et les programmes de transferts de type monétaire étaient renforcés.

238. Les partenariats avec les institutions financières étaient également prioritaires, et des contrats avaient été récemment signés en Haïti avec la Banque mondiale pour permettre à 200 000 personnes de bénéficier de transferts de type monétaire, et avec la Banque interaméricaine de développement pour venir en aide à 540 000 personnes. Le PAM avait prêté assistance à plus de 300 000 personnes en Haïti au cours du mois précédent, et aurait besoin de 6,5 millions de dollars pour venir en aide à 200 000 personnes supplémentaires au cours des six mois suivants.
239. En République dominicaine, le PAM travaillait étroitement avec le Gouvernement pour distribuer des aliments nutritifs spécialisés au bénéfice de 130 000 personnes, et avait collaboré avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour secourir 280 000 personnes. À Cuba, le PAM était venu en aide à 188 800 personnes moyennant des interventions alimentaires et nutritionnelles depuis juillet et, pour aider 85 700 autres personnes au cours des six mois suivants, il lui fallait 3 millions de dollars pour ses opérations ordinaires et ses interventions face à la COVID-19.
240. Avec son Bureau à la Barbade, le PAM assurait une présence importante pour les petits États insulaires en développement des Caraïbes; il avait mobilisé 16 millions de dollars de fonds humanitaires au cours des deux années précédentes et joué un rôle clé en facilitant les partenariats, en produisant des données factuelles et en appuyant l'expansion des programmes d'assistance publique à la Barbade, en Dominique et à Sainte-Lucie. Cinq gouvernements avaient demandé un appui technique pour l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, le ciblage des bénéficiaires, le renforcement des mécanismes de mise en œuvre et d'autres activités. Le PAM avait fourni une assistance directe à plus de 9 300 personnes en Dominique et à Sainte-Lucie et il comptait porter ce nombre à 60 000 au cours des six mois suivants, ce qui nécessitait une somme de 13 millions de dollars. L'action face à la COVID-19 avait en outre consisté en une coordination logistique et une gestion de la chaîne d'approvisionnement au Panama et à la Barbade, en une assistance aux pays de la Communauté des Caraïbes grâce à une plateforme logistique infrarégionale.
241. Les membres ont remercié le Directeur régional pour son rapport et exprimé leur profonde inquiétude au regard des conséquences des ouragans et de la COVID-19 pour la région, notamment en ce qui concernait leur incidence sur la production vivrière, la sécurité alimentaire et la nutrition. Ils ont félicité le PAM pour son action dans la région, notant en particulier son haut niveau de préparation en Amérique centrale qui lui avait permis de réagir rapidement aux deux ouragans; ses efforts pour faire face aux situations d'urgence provoquées par les effets du changement climatique dans le couloir de la sécheresse et aux Caraïbes; sa riposte face à la pandémie de COVID-19; la place accordée aux migrations massives; ses efforts pour élargir et renforcer les partenariats avec le secteur privé et ainsi mobiliser des ressources financières et non financières; et ses activités visant à renforcer les réseaux de protection sociale.
242. Le Directeur régional a saisi l'occasion qui lui était offerte pour réitérer la volonté du PAM de coopérer avec la République bolivarienne du Venezuela en vue de mener à bonne fin les négociations en cours afin que le PAM puisse travailler dans le pays dans le respect des principes humanitaires.

2020/ EB.2/14 Plan stratégique de pays – Guatemala (2021-2024)

243. La Directrice de pays a indiqué que le plan stratégique pour le Guatemala visait à contribuer aux plans et priorités nationaux de développement élaborés par le Gouvernement et conformément au plan-cadre de coopération établi pour le pays, compte tenu des répercussions de la COVID-19. Le PSP marquait un tournant pour le PAM, qui passait de l'exécution directe des programmes au renforcement des capacités et des institutions du pays, en proposant des approches porteuses de changements fondées sur l'innovation et la numérisation et en favorisant la résilience et les possibilités d'emploi, et ce, tout en

- fournissant un appui technique aux programmes et politiques des pouvoirs publics qui contribuait durablement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
244. Les membres se sont déclarés résolument favorables au PSP, faisant observer qu'il répondait aux besoins des pays de la région qui, même s'ils étaient des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, faisaient face à des problèmes de faim et d'inégalité aggravés par la COVID-19. Ils se sont félicités de la double priorité accordée d'une part aux secours d'urgence et au renforcement de la résilience et, d'autre part, à la problématique hommes-femmes et aux populations vulnérables.
 245. Les membres ont encouragé le PAM à consolider ses partenariats nationaux, régionaux et locaux avec tous les acteurs concernés, ainsi qu'à accorder une attention particulière aux enfants, étant donné la forte incidence du retard de croissance au Guatemala. Ils ont demandé des informations complémentaires sur la collaboration entre le PAM et la FAO dans le pays; sur la façon dont le PAM envisageait d'aider les autorités à mettre en place un système de protection sociale plus solide et plus transparent; sur le projet d'assurer la responsabilité à l'égard des populations les plus vulnérables par des actions de sensibilisation; et les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les hypothèses énoncées dans le PSP.
 246. La Directrice de pays a expliqué que la protection sociale et la responsabilité envers les populations touchées faisaient partie des domaines où le PAM renforçait les capacités des pouvoirs publics, en aidant le Ministère du développement social à mettre en place une unité chargée de la protection sociale réactive face aux chocs et à établir une plate-forme publique permettant d'assurer la gestion des bénéficiaires et la transparence. Le PSP comportait aussi un important volet relatif à la communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui prévoyait un dialogue avec les communautés sur des questions comme la protection sociale et la nutrition, afin d'aider les bénéficiaires à comprendre leurs droits et les systèmes à leur disposition.
 247. Concernant les partenariats, le programme d'alimentation scolaire constituait un domaine de collaboration prioritaire entre les organismes ayant leur siège à Rome, même si d'autres entités des Nations Unies y étaient aussi associées. Un nouveau représentant de la FAO venait d'être nommé et travaillait avec le PAM à l'élaboration d'un plan de travail conjoint pour 2021 et sur l'appui à fournir aux autorités pour préparer le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires devant se tenir en 2021.
 248. La nutrition des enfants, question cruciale pour le Guatemala, était au cœur des travaux du PAM, qui s'inscrivaient dans la grande croisade nationale pour la nutrition que le Président avait lancée dès son entrée en fonctions.
 249. Le Directeur régional a confirmé que la COVID-19 avait eu des répercussions considérables dans la région. Le PAM restait en contact étroit avec les autorités pour se tenir au courant de la situation. S'agissant des partenariats, il a indiqué que le PAM avait conclu deux accords de coopération régionale avec le FIDA et la FAO et qu'il collaborait étroitement avec les directeurs régionaux de ces organismes, notamment au sujet de la coordination stratégique permanente concernant la réforme du système des Nations Unies pour le développement et les évaluations de pays. Une étude conjointe FAO-PAM allait notamment être réalisée sur les effets de la faim et de la malnutrition dans la région. Un rapport récemment publié sur l'action menée au niveau régional par les organismes ayant leur siège à Rome donnait de plus amples informations à ce sujet.
 250. Après l'approbation du PSP, Mme Maritza Méndes de Oliva, Secrétaire à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Guatemala, et M. Luis Fernando Carranza-Cifuentes, Ambassadeur et Représentant permanent du Guatemala auprès des organismes ayant leur siège à Rome, se sont exprimés brièvement afin de souligner l'importance pour le Guatemala, pays très vulnérable face aux catastrophes naturelles, que revêtait le partenariat avec le PAM. Le Guatemala étant classé parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche

supérieure, peinait à obtenir un financement au titre de la coopération pour le développement, alors qu'il se débattait toujours avec la pauvreté et des lacunes structurelles qui entravaient son développement. Le PSP permettrait d'accompagner le Gouvernement dans ses efforts pour parvenir à un développement durable.

Questions diverses

2020/EB.2/15 Rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action détaillé pour l'application des recommandations du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination

251. La Sous-Directrice exécutive chargée de la culture organisationnelle a présenté le rapport, qui donnait des précisions sur les progrès accomplis dans la lutte contre le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination au PAM grâce à la mise en œuvre du plan d'action détaillé pour l'application des recommandations du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination (ci-après le plan d'action détaillé). Une fois mené à terme, le plan d'action détaillé devrait se traduire par un environnement de travail meilleur, plus inclusif et respectueux au PAM.
252. Dans le rapport, les progrès étaient évalués en fonction des réactions recueillies à l'aide d'un sondage mondial en ligne mené auprès de plus de 1 000 employés du PAM. Des progrès avaient été réalisés dans les six domaines du plan d'action détaillé, en particulier ceux ayant trait à la réaffirmation des valeurs, à la mobilisation des employés et à la communication. Les améliorations avaient été plus lentes que prévues pour ce qui concernait le rôle de l'encadrement, la révision des politiques et des systèmes ainsi que les procédures disciplinaires, bien que des avancées aient été constatées dans ces domaines depuis la parution du rapport. Sur le plan de l'application, il a été expliqué que deux personnes avaient été renvoyées sans préavis au motif de harcèlement sexuel et que des mesures avaient été prises dans six cas de fraude. L'examen de deux autres cas de harcèlement sexuel et d'un cas de harcèlement et d'abus de pouvoir devait être achevé d'ici à la fin de l'année.
253. La Sous-Directrice exécutive a assuré le Conseil que le PAM était attentif à toutes les initiatives et à tous les plans susceptibles d'améliorer la culture organisationnelle, qu'ils fassent partie du plan d'action détaillé ou soient mis en œuvre au titre du plan d'action contre le racisme ou de la feuille de route pour l'inclusion du handicap.
254. Les membres du Conseil ont salué les progrès accomplis par la Sous-Directrice exécutive et son équipe dans la mise en œuvre du plan d'action détaillé. Ils ont encouragé le PAM à faire preuve de la même détermination et de la même fermeté pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et prendre en compte d'autres questions de protection concernant les bénéficiaires.
255. Les membres se sont déclarés très satisfaits de l'opération intitulée "vivre en accord avec les valeurs", de la plateforme numérique de promotion du bien-être, du recrutement d'un agent de liaison auprès des familles et de la stratégie de communication interne révisée. Ils ont également reconnu les efforts déployés par la direction pour poursuivre la mise en œuvre malgré les problèmes posés par la COVID-19, et encouragé le PAM à se préparer à la reprise des activités en personne dès que les conditions le permettraient.
256. Certains membres ont souligné l'importance de l'encadrement pour catalyser le changement culturel, et prié instamment le PAM de faire dispenser aux responsables une formation en compétences de gestion du personnel et de veiller à ce que les évaluations de la performance tiennent compte des efforts faits au niveau individuel pour lutter contre le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination. Les membres ont demandé que davantage de progrès soient réalisés dans le domaine de l'examen des politiques, estimant que les révisions devraient s'appuyer sur des initiatives liées à la

diversité, à l'inclusion et la lutte contre le racisme, et déclaré que les ressources devraient être axées sur les interventions clés qui entraîneraient des changements significatifs.

257. Plusieurs membres ont souligné les ressources supplémentaires affectées à la fonction d'enquête et accueilli avec satisfaction l'élaboration de matériels de communication qui permettraient de renforcer la confiance dans le système de justice interne du PAM. Un membre a indiqué que les enquêtes devaient être menées de manière approfondie et attentive de concert avec toutes les fonctions concernées. Le Président a cherché à comprendre si le PAM avait l'intention de s'aligner sur la position du FIDA qui était passé du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, où la charge de la preuve était moindre dans les cas de harcèlement sexuel.
258. Les membres ont aussi demandé des précisions sur les implications de la révision du code de conduite du PAM et sur la manière dont ces changements seraient communiqués au personnel. Un membre a demandé que des précisions soient données sur le coût de la mise en œuvre du plan d'action détaillé lors du prochain point qui y serait consacré. Un autre a appelé à la prudence quant à l'utilisation des enquêtes, faisant observer que ces outils devraient être complétés par d'autres pour garantir la prise en compte d'un large éventail de perspectives, et a demandé aux hauts responsables de jouer un rôle plus décisif dans la conduite du changement culturel.
259. La Sous-Directrice exécutive a attiré l'attention sur certaines activités de mobilisation du personnel en cours, comme la nouvelle page Web consacrée à la culture organisationnelle. Parmi les autres initiatives, on pouvait citer la campagne pour le respect mutuel menée par le PAM, qui était en cours de numérisation, et la version révisée des sessions de sensibilisation "Speak up" ("Exprimez-vous") avec les employés. Suite à un essai fructueux mené en Colombie, des sessions seraient organisées au niveau mondial.
260. La Sous-Directrice exécutive a déclaré que les enquêtes n'étaient pas le seul outil utilisé par son équipe pour mesurer les progrès; un outil de gestion des projets était utilisé pour suivre les progrès de toutes les initiatives, et des notifications étaient envoyées aux responsables en cas de retard dans la mise en œuvre. Elle a fait observer que la formation en ligne concernant les compétences en matière de gestion du personnel était disponible, mais qu'elle n'était pas spécifique aux questions de harcèlement, harcèlement sexuel, abus de pouvoir et discrimination. Un plan de communication avait été établi pour les procédures disciplinaires.
261. La Sous-Directrice exécutive est convenue avec les membres du Conseil de la nécessité de mettre en œuvre rapidement le plan d'action détaillé. Faisant référence à la compétence du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail, elle a confirmé que la question était étudiée par le Bureau des services juridiques et par d'autres.

Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires

262. La Directrice de la Division des relations avec les organismes ayant leur siège à Rome et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a rappelé que le PAM était l'organisme chef de file des Nations Unies pour la piste d'action 5 du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires, qui portait sur le renforcement de la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress.
263. Cinq membres du groupe scientifique avaient été chargés de travailler sur la piste d'action 5, avec lesquels le PAM avait coopéré pour définir dans les grandes lignes les solutions qui devraient être retenues à la fin du sommet. Les États membres étaient appelés à participer aux cinq pistes d'action du sommet, à la fois par l'intermédiaire du groupe d'amis et directement, mais certains n'avaient pas encore exprimé leur intérêt. Des retours très utiles avaient été communiqués par des membres lors d'un atelier organisé par le groupe d'amis, et un évènement semblable serait tenu pour obtenir les retours du secteur privé, de la

- société civile et d'autres parties prenantes. Une des sessions de la consultation annuelle du PAM de 2020 sur les partenariats avait été consacrée au sommet et à la piste d'action 5.
264. Des discussions sur le financement du sommet étaient en cours avec la Banque mondiale. Pour ce qui concernait la participation du secteur privé au sommet, un coordonnateur responsable avait été désigné à l'appui de cette participation au sein du secrétariat du sommet, et une stratégie était élaborée et un groupe d'orientation organisé. Le secteur privé était représenté au sein du comité consultatif du sommet, des équipes chargées des pistes d'action et du réseau de champions. Les équipes chargées du secteur privé au sein des organismes ayant leur siège à Rome avaient rencontré deux fois le coordonnateur responsable, et le PAM était en discussion avec le secrétariat sur son éventuelle adhésion au groupe d'orientation. Globalement, la stratégie relative au secteur privé visait à mobiliser un large éventail de parties prenantes du secteur privé et à les amener à présenter des solutions et à s'engager à les respecter.
265. Les cinq pistes d'action du sommet auraient un représentant de chacun des organismes ayant leur siège à Rome; les représentants de la FAO et du FIDA pour la piste d'action 5 avaient déjà été désignés.
266. Le PAM estimait que le dialogue noué dans les pays au sujet du sommet était essentiel et il avait organisé trois sessions d'information entre les bureaux régionaux et les bureaux de pays afin de les préparer à appuyer les gouvernements. Trois domaines d'action avaient été déterminés: soutenir les coordonnateurs résidents pour encourager les gouvernements à désigner des facilitateurs du dialogue national chargés de préparer et d'organiser les axes de dialogue; contribuer à ce que tous les groupes de parties prenantes des systèmes alimentaires participent au dialogue, y compris les groupes difficiles à atteindre les plus susceptibles de connaître la faim et l'insécurité alimentaire, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les enfants aux niveaux infranational et national; et présenter l'expérience et les compétences du PAM dans la mise en place de systèmes alimentaires durables et équitables aux différentes étapes du dialogue, en particulier l'élaboration des résultats.
267. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement a souligné que le PAM participait à toutes les pistes d'action et domaines transversaux associés, y compris la désignation de spécialistes pour chaque piste dans des domaines comme la nutrition, le changement climatique, les situations d'urgence et de transition et les moyens d'existence. Le PAM avait également mobilisé ses partenaires, parmi lesquels le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, et avait eu des discussions préliminaires avec les réseaux qu'il dirigeait ou auxquels il participait, comme le module de la sécurité alimentaire.
268. Pendant le processus du sommet, le PAM apporterait sa perspective unique, consistant à voir les systèmes alimentaires avec les yeux de ceux auxquels il venait en aide, son expérience de la gestion de ces systèmes dans des zones difficiles d'accès, complexes et sujettes aux catastrophes, le résultat de travaux de recherche et des moyens d'apprentissage pertinents et sa détermination à œuvrer au carrefour entre action humanitaire, développement et paix pour offrir des initiatives qui changeraient la donne dans l'ensemble des pistes d'action, comme l'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui contribuait à mettre en place des systèmes alimentaires durables et à développer le capital humain tout en promouvant des régimes alimentaires sains, les efforts visant à garantir que les programmes nationaux de protection sociale intégraient une dimension nutritionnelle et les activités en lien avec le renforcement des capacités des petits exploitants, les pertes après récolte, les transferts de type monétaire et d'autres sujets. Le PAM préconiserait une approche axée sur la personne humaine cohérente avec l'appel lancé par l'Envoyée spéciale en faveur d'un "sommet des peuples" et s'efforcerait d'autonomiser et de mobiliser les voix marginalisées dans les environnements fragiles où les systèmes

alimentaires n'avaient pas réussi à leur permettre de se préparer à résister aux chocs et à s'en relever grâce à une résilience économique, sociale et environnementale.

269. Le Président, s'exprimant en qualité de co-organisateur du groupe d'amis, a attiré l'attention sur la prochaine réunion d'information de ce groupe consacrée au dialogue au niveau des pays et à la manifestation préalable au sommet prévue à Rome, qui promettait d'être une formidable vitrine pour les organismes ayant leur siège à Rome. Il a aussi souligné qu'il était important que toutes les régions participent aux travaux préparatoires du sommet.
270. Les membres ont accueilli avec satisfaction le travail effectué par le PAM pour préparer le sommet et se sont félicités du rôle actif joué par le groupe d'amis et des discussions et des ateliers qui avaient été organisés, reconnaissant les efforts considérables que cela impliquait. Ils ont encouragé le PAM à poursuivre son travail afin de veiller à ce que le sommet atteigne ses objectifs.
271. Les membres ont préconisé un rôle fort pour les pays dans le processus du sommet, car les gouvernements seraient les moteurs de la mise en œuvre des résultats dans la pratique. Les réunions du groupe d'amis à Rome étaient des occasions importantes pour les membres de participer à la discussion, mais le groupe ne devait pas supplanter les organes officiels des organismes ayant leur siège à Rome, y compris le Conseil d'administration.
272. Un membre, appuyé par un autre, a proposé que le point sur le sommet soit présenté pour examen et non simplement pour information à la première session ordinaire du Conseil de 2021.
273. Un membre a fait part de ses inquiétudes au sujet du processus préparatoire, en particulier la nomination de présidents pour les pistes d'action perçues comme n'étant pas neutres; le manque d'équilibre et de neutralité dans les documents d'amorce des discussions sur les pistes d'action; et la perception d'un jugement à priori des résultats du sommet.
274. Un appel général a été lancé pour que le sommet soit axé sur l'action, les membres estimant qu'il devrait fournir des options innovantes pour parvenir à des systèmes alimentaires durables, prenant en compte les besoins individuels des pays et reconnaissant que les pays étaient bien placés pour déterminer les meilleures solutions en fonction de leur propre situation. De même, les effets directs et les indicateurs devraient tenir compte des particularités de la production locale et refléter l'hétérogénéité des systèmes alimentaires, et le commerce international devrait être pris en considération. Il a été suggéré d'éviter les débats politisés sur les systèmes d'agriculture concurrents et les tentatives de résoudre des débats multilatéraux en cours dans d'autres instances et de privilégier une discussion axée sur des solutions et des propositions susceptibles de "changer la donne" et novatrices, reposant sur une analyse objective fondée sur des données probantes et scientifiques.
275. Pour ce qui concernait la piste d'action 5, un membre a demandé que les groupes de travail ne soient pas organisés en fonction des sources de risque et suggéré d'autres domaines d'intérêt, notamment: préservation et croissance de la capacité de production grâce à l'alerte rapide, accès aux financements, diversification, utilisation des technologies modernes et des innovations, et conservation des ressources naturelles; renforcement des débouchés et des échanges grâce à la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, adaptation des chaînes d'approvisionnement alimentaire et diversification des échanges; intensification de l'échange d'informations et promotion de l'accessibilité économique des nouvelles technologies; et amélioration de la protection sociale et du capital humain en garantissant l'accès à l'alimentation, en fournissant un appui à l'alimentation, à la nutrition et aux moyens d'existence, en réduisant la dépendance et en accélérant l'utilisation des outils numériques.

Exposé oral sur les mesures prises par le PAM face à la COVID-19

276. Le responsable de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 a déclaré que le monde continuait d'être confronté à des défis sans précédent alors que la pandémie exacerbait les effets des conflits, des phénomènes météorologiques extrêmes, des infestations de criquets pèlerins et des crises économiques. Vingt pays allaient probablement connaître une insécurité alimentaire plus grande dans les six prochains mois et quatre étaient menacés de famine. On estimait que 271,8 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire dans les 79 pays où le PAM intervenait. Le PAM avait désactivé la situation d'urgence de niveau 3 au niveau mondial pour la COVID-19, mais il continuerait d'appuyer les opérations et le personnel sur le terrain aussi longtemps que nécessaire.
277. Les réalisations au titre du plan de réponse humanitaire global du PAM étaient notamment les suivantes: transferts de type monétaire d'un montant de 1,7 milliard de dollars effectués au profit de personnes vulnérables dans 67 pays, 13 millions d'enfants secourus au titre des programmes menés en milieu scolaire, suivi en temps réel mis en place dans 39 pays et dispositifs de protection sociale publics appuyés dans 50 pays. Par l'intermédiaire de ses services communs, le PAM avait acheminé plus de 92 000 mètres cubes de fret dans 171 pays, réalisé 53 évacuations sanitaires et transporté plus de 25 000 passagers appartenant à près de 400 organisations, et installé en outre des hôpitaux de campagne au Ghana et en Éthiopie.
278. Les services communs étaient progressivement réduits, mais reprendraient si nécessaire. Le PAM améliorerait l'infrastructure de la chaîne du froid en prévision de la distribution des vaccins; il ne prévoyait pas de jouer un rôle dans les chaînes d'approvisionnement en vaccins mais était en contact avec les acteurs clés comme Gavi, l'Alliance du Vaccin, l'OMS, le Fonds mondial, l'Initiative Clinton Health Access, Médecins Sans Frontières, le Comité international de la Croix-Rouge et l'UNICEF pour assurer qu'il serait prêt à répondre, si nécessaire, à toute demande de soutien.
279. Le PAM dressait le bilan des enseignements tirés de l'intervention face à la COVID-19, et un retour d'information serait fourni au Conseil en février 2021. Il avait déjà déterminé qu'il fallait améliorer et élargir l'analyse et la collecte de données en temps réel à distance; investir dans la logistique, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise; renforcer les systèmes d'analyse et d'alerte rapide; et accroître les financements souples. La préparation à des situations d'urgence sanitaire plus nombreuses était une priorité.
280. Il a également fait le point sur le système d'alerte institutionnel, notant que la République démocratique du Congo et l'Éthiopie étaient passées au niveau d'alerte le plus élevé. Les facteurs susceptibles d'aggraver l'impact de la COVID-19 en 2021 étaient notamment les conflits, les phénomènes météorologiques extrêmes liés à La Niña et les tensions politiques autour des élections dans plusieurs pays.
281. Pour conclure, il a indiqué qu'un examen destiné à donner des assurances concernant la gestion par le PAM des services communs et de la riposte à la COVID-19 était en cours, et que des résultats positifs avaient été dégagés de huit de ces activités d'élaboration d'assurances menées à ce jour.
282. Les membres du Conseil ont félicité le PAM pour ses opérations face à la COVID-19, notant que la fourniture de services communs avait été essentielle pour l'action mondiale menée face à la pandémie.
283. Certains membres se sont dits préoccupés du manque de clarté persistant quant au relâchement des contrôles internes pendant la riposte à la COVID-19. Ils ont demandé quelles mesures le PAM avait prises pour atténuer et prévenir les risques, y compris celui de fraude, et ils l'ont appelé à préciser ce qui constituait un "risque acceptable". Ils ont accueilli avec satisfaction le lancement du projet d'assurances en matière de gestion et attendaient avec intérêt de recevoir des informations sur un processus d'approbation centralisé pour

- l'assouplissement des contrôles et un mécanisme permettant d'informer le Conseil des décisions connexes.
284. D'autres membres ont souligné l'impact considérable de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment en Afrique. Ils ont encouragé le système des Nations Unies à considérer la crise comme une occasion d'adopter une approche plus ambitieuse et plus inclusive des systèmes alimentaires. Ils ont également souligné l'aide apportée par le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim et la malnutrition en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale pour relever les défis régionaux et mondiaux.
285. Une délégation a demandé aux membres d'appuyer une proposition visant à exempter les denrées alimentaires achetées par le PAM des restrictions à l'exportation. D'autres ont demandé des informations plus précises sur les plans de vaccination, notamment du personnel du PAM; ils ont également demandé quelles répercussions avaient les incertitudes persistantes sur la planification et le travail du PAM avec ses partenaires. Un membre a demandé au PAM de partager les enseignements tirés de la pandémie pour la gestion des crises.
286. Le Directeur exécutif adjoint a fait savoir que le PAM participait activement à différentes équipes spéciales interinstitutions qui étudiaient les mesures à prendre en vue de la campagne de vaccination. Le plan de réponse humanitaire global et le fonds fiduciaire qui lui était associé arrivant à expiration à la fin de 2020, des discussions étaient en cours concernant les activités à mener au titre des plans d'aide humanitaire et des appels directs en faveur des pays. Il a assuré le Conseil que la réduction progressive des services communs se faisait en totale concertation avec les partenaires. Il a ajouté que le niveau 3 d'urgence ayant été levé, le Conseil pourrait examiner comment il souhaitait recevoir les nouvelles mises à jour étant donné que les interventions seraient intégrées aux opérations au niveau des pays.
287. Le responsable de la riposte du PAM à la COVID-19 a aussi mis l'accent sur la planification du PAM concernant la distribution des vaccins, notant que 67 millions de personnes étaient considérées comme hors de portée des gouvernements internationalement reconnus. Le transport, le stockage et la distribution présentaient tous des défis majeurs, en particulier pour les vaccins qui devaient être conservés à très basses températures. Des efforts continus étaient faits pour évaluer et améliorer la préparation et l'intervention en cas de crise, mais il était impossible d'être totalement prêt quel que soit le scénario; le PAM devait donc demeurer suffisamment souple et réactif pour faire face à des crises imprévisibles dans des environnements tout aussi imprévisibles.
288. Le Directeur financier a déclaré qu'une attention particulière avait été prêtée au contrôle interne et à la gestion des risques tout au long de la riposte à la COVID-19. Il a récapitulé les mesures prises concernant les contrôles minimums, notamment les directives actualisées sur les autres contrôles applicables aux ressources humaines, au suivi et dans d'autres domaines publiées en mai; les directives relatives aux contrôles minimums relatifs à la gestion des risques associés aux tiers qui avaient été diffusées en mai et juin; la formation au niveau du terrain en matière de gestion de la fraude dans les situations d'urgence dispensée pendant l'été à près de 3 000 membres du personnel; et les meilleures pratiques de contrôle virtuel et à distance communiquées aux bureaux régionaux en août. En octobre, le PAM avait expliqué et mis en place près de 90 contrôles minimums pour les fonctions essentielles liées à la chaîne d'approvisionnement, aux finances, aux transferts de type monétaire, à l'évaluation et au suivi, aux services de gestion, aux partenariats avec les organisations non gouvernementales, aux ressources humaines et à la technologie. Le PAM avait exigé des preuves du respect de ces contrôles minimums, tous les bureaux régionaux et 35 bureaux de pays à haut risque devant présenter ces informations avant la fin du mois de novembre. Des questions relatives à la deuxième ligne de défense avaient également été envoyées aux bureaux du Siège et aux bureaux régionaux, auxquelles il devait être répondu début décembre. La direction présenterait au Comité d'audit un rapport provisoire sur les

contrôles internes en décembre. Le PAM continuait de gérer le registre central des risques et d'organiser régulièrement des séances de dialogue à ce sujet, y compris pour ce qui était des registres des risques des bureaux de pays et du cycle annuel d'élaboration des assurances, lancé une semaine auparavant.

Questions d'organisation et de procédure

2020/EB.2/16 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022

289. Le Secrétaire a rappelé que, conformément à la recommandation du groupe de travail sur la gouvernance approuvée par le Conseil en 2000, le Conseil approuvait son programme de travail pour l'exercice biennal à venir à chaque deuxième session ordinaire. Notant que le programme de travail comprenait les points exigés par les règles et règlements du PAM et les points demandés par le Conseil ainsi que par la direction, il a ajouté que le programme de travail était un document évolutif qui, après avis du Bureau, était actualisé en fonction des besoins, notamment pour donner suite aux demandes des États membres présentées par l'intermédiaire des coordonnateurs des Listes, et qu'il servait, entre autres choses, de base à la programmation des consultations, des points d'information et d'autres manifestations similaires organisées entre les sessions.

Résumé des travaux du Conseil d'administration

2020/EB.2/17 Résumé des travaux de la session annuelle de 2020 du Conseil d'administration

290. Le Président a fait savoir que le Rapporteur de la session annuelle du Conseil de 2020 avait rédigé un résumé de ladite session et qu'un projet avait été communiqué aux membres du Conseil en octobre 2020.

Vérification des décisions et recommandations adoptées

291. Présentant ce point de l'ordre du jour, le Président a fait observer que la session en cours s'était déroulée de manière particulièrement harmonieuse bien qu'elle ait été menée à distance par des moyens électroniques, et il s'est félicité de la décision de passer à une nouvelle plate-forme de réunion en ligne. Saluant le Secrétariat et le personnel technique qui avaient rendu cela possible, il s'est engagé à continuer de discuter avec le Secrétariat des moyens d'améliorer encore les futures réunions. Il a ensuite appelé l'attention sur certaines des décisions et des discussions de la session.

292. Le Rapporteur a ensuite confirmé que les décisions et recommandations présentées dans le projet de compilation des décisions et recommandations adoptées par le Conseil à la présente session correspondaient à celles qui avaient été approuvées pendant la session. Les versions définitives des décisions et recommandations adoptées seraient mises en ligne sur le site Web du Conseil la semaine suivante et un projet de résumé des discussions qui avaient eu lieu pendant la session serait diffusé pour observations en temps utile.

ANNEXE I**Décisions et recommandations**

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

Le Conseil a décidé par la présente, en raison de la pandémie de COVID-19 et conformément aux dispositions de l'article I.4 de son Règlement intérieur, de tenir sa deuxième session ordinaire de 2020 par la voie numérique du 16 au 20 novembre 2020.

16 novembre 2020

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

16 novembre 2020

Élection au poste vacant du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S. E. M. Fernando José Marroni de Abreu (Brésil, Liste C) membre du Bureau et Vice-Président du Conseil.

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme KANG Hyo Joo (République de Corée, Liste B) Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2020.

16 novembre 2020

Questions stratégiques actuelles et futures**2020/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif**

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire du Directeur exécutif. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

16 novembre 2020

Ressources, questions financières et budgétaires**2020/EB.2/2 Plan de gestion du PAM pour 2021-2023**

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2021-2023, tel que présenté dans le document WFP/EB.2/2020/5-A/1/Rev.1, le Conseil:

- i) a pris note du fait que le budget administratif et d'appui aux programmes pour 2021 se fondait sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 7,40 milliards de dollars É.-U. en 2021;
- ii) a pris note du montant projeté des besoins opérationnels pour 2021, soit 12,3 milliards de dollars, comme indiqué au chapitre III du Plan de gestion pour 2021-2023;
- iii) a approuvé pour 2021 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 443,5 millions de dollars qui serait affecté comme suit:

stratégie et orientations	83,7 millions de dollars
services à l'appui des opérations	246,7 millions de dollars
gouvernance, services de contrôle indépendants et mobilisation de fonds	113,1 millions de dollars
Total	443,5 millions de dollars;

- iv) a approuvé l'affectation d'un montant de 32,2 millions de dollars du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes au titre d'initiatives internes d'importance primordiale;
- v) a approuvé pour 2021 l'application d'un taux standard de recouvrement des coûts d'appui indirects de 6,5 pour cent à toutes les contributions, hormis les contributions fournies par des gouvernements en faveur de programmes menés dans leur propre pays et les contributions fournies par des pays en développement ou des pays en transition, tels que déterminés par le Conseil d'administration, auxquelles un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 4 pour cent serait appliqué en 2021;
- vi) a approuvé la fixation d'un plafond de 82 millions de dollars pour les avances au titre des services internes à partir de 2021 et comptait revoir ce point régulièrement dans le cadre des futurs plans de gestion;
- vii) attendait avec intérêt de recevoir régulièrement des mises à jour sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante en cours, dont la première lui serait présentée à sa première session ordinaire de 2021, en prévision des ajustements à apporter au budget administratif et d'appui aux programmes;
- viii) attendait avec intérêt de recevoir régulièrement des mises à jour sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement, dont la première lui serait présentée à sa première session ordinaire de 2021, le but étant d'examiner tout ajustement à apporter au cas où les recettes prévues provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects seraient inférieures au niveau du budget administratif et d'appui aux programmes approuvé pour 2021; et
- ix) a autorisé le Directeur exécutif à ajuster la composante du budget relative à l'administration et à l'appui aux programmes en fonction de la variation du niveau de recettes prévu pour l'année, dans une proportion ne pouvant excéder 2 pour cent de la variation prévue des recettes.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.2/2020/5(A,B,C)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.2/2020/5(A,B,C)/3).

18 novembre 2020

2020/EB.2/3 Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028

Le Conseil a approuvé la procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028 (WFP/EB.2/2020/5-B/1) qui était proposée.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2020/5(A,B,C)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2020/5(A,B,C)/3).

17 novembre 2020

Questions de politique générale

2020/EB.2/4 Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle et plan d'exécution

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle" (WFP/EB.2/2020/4-A/1/Rev.2). Pour que la mise en œuvre de la politique soit efficace, il était nécessaire de disposer de ressources financières suffisantes au niveau institutionnel, régional et national. Le PAM s'est engagé à communiquer au Conseil pour examen un plan d'exécution assorti d'un budget estimatif à sa session annuelle de 2021 au plus tard. Ce plan comprendrait une imputation théorique des coûts estimés aux sources de financement appropriées, y compris le budget administratif et d'appui aux programmes, les budgets de portefeuille de pays et les fonds extrabudgétaires.

18 novembre 2020

2020/EB.2/5 Feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (2020-2021)

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (2020-2021)" (WFP/EB.2/2020/4-B).

18 novembre 2020

Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe

2020/EB.2/6 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République démocratique du Congo (2018-2020) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République démocratique du Congo (2018-2020) (WFP/EB.2/2020/6-B/Rev.1) et de la réponse de la direction (WFP/EB.2/2020/6-B/Add.1), et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figuraient, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

18 novembre 2020

2020/EB.2/7 Plan stratégique de pays - République démocratique du Congo (2021-2024)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la République démocratique du Congo (2021-2024) (WFP/EB.2/2020/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 1 673 766 710 dollars.

18 novembre 2020

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

2020/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Indonésie (2017-2020) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Indonésie (2017-2020) (WFP/EB.2/2020/6-C) et de la réponse de la direction (WFP/EB.2/2020/6-C/Add.1), et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figuraient, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

19 novembre 2020

2020/EB.2/9 Plan stratégique de pays - Indonésie (2021-2025)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'Indonésie (2021-2025) (WFP/EB.2/2020/7-A/4), pour un coût total pour le PAM de 15 828 623 dollars.

19 novembre 2020

2020/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Timor-Leste (2018-2020) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Timor-Leste (2018-2020) (WFP/EB.2/2020/6-D) et de la réponse de la direction (WFP/EB.2/2020/6-D/Add.1), et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figuraient, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

19 novembre 2020

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est**2020/EB.2/11 Révisions de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes – Burundi (2018-2020)**

Le Conseil a approuvé la révision du plan stratégique provisoire pour le Burundi (2018-2020) et l'augmentation budgétaire correspondante, d'un montant de 72 340 828 dollars, faisant l'objet du document WFP/EB.2/2020/7-C/1.

19 novembre 2020

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest**2020/EB.2/12 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cameroun (2018-2020) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cameroun (2018-2020) (WFP/EB.2/2020/6-A) et de la réponse de la direction (WFP/EB.2/2020/6-A/Add.1), et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figuraient, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

19 novembre 2020

2020/EB.2/13 Plan stratégique de pays provisoire – Togo (2021)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour le Togo (2021) (WFP/EB.2/2020/7-B/1), pour un coût total pour le PAM de 3 467 347 dollars.

19 novembre 2020

Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes**2020/EB.2/14 Plan stratégique de pays – Guatemala (2021-2024)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Guatemala (2021-2024) (WFP/EB.2/2020/7-A/3), pour un coût total pour le PAM de 157 601 501 dollars.

19 novembre 2020

Questions diverses**2020/EB.2/15 Rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action détaillé pour l'application des recommandations du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination**

Le Conseil s'est déclaré satisfait du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action détaillé pour l'application des recommandations du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination (WFP/EB.2/2020/10-A) et a prié le Secrétariat:

- i) de lui présenter chaque trimestre, pendant toute la durée du mandat de la Sous-directrice exécutive chargée de la culture organisationnelle, un exposé oral sur la mise en œuvre de ce plan et sur toute éventuelle révision; et

- ii) de présenter chaque année un rapport d'activité dans le cadre du rapport annuel sur les résultats du PAM.

20 novembre 2020

Questions d'organisation et de procédure

2020/EB.2/16 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022" (WFP/EB.2/2020/8-A/Rev.1) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

20 novembre 2020

Résumé des travaux du Conseil d'administration

2020/EB.2/17 Résumé des travaux de la session annuelle de 2020 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2020 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2020/14.

20 novembre 2020

ANNEXE II**Ordre du jour**

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Élection au poste vacant du Bureau et désignation du Rapporteur**
3. **Déclaration liminaire du Directeur exécutif**
4. **Questions de politique générale**
 - a) Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle (*pour approbation*) et plan d'exécution (*pour information*)
 - b) Feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM (2020-2021) (*pour approbation*)
 - c) Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (*pour information*)*
 - d) Recueil des politiques relatives au Plan stratégique du PAM (*pour information*)
 - e) Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (*pour information*)*
 - f) Exposé oral sur les répercussions pour le PAM des orientations relatives aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux analyses communes de pays (*pour information*)*
 - g) Exposé oral sur la politique en matière de personnel: une vision pour l'avenir des effectifs et des lieux de travail du PAM (*pour information*)*
5. **Ressources, questions financières et budgétaires** (*pour examen*)
 - a) Plan de gestion du PAM pour 2021-2023 (*pour approbation*)
 - b) Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028 (*pour approbation*)
 - c) Plan de travail de l'Auditeur externe (*pour information*)
6. **Rapports d'évaluation** (*pour examen*)
 - a) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cameroun (2018-2020) et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République démocratique du Congo (2018-2020) et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Indonésie (2017-2020) et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Timor-Leste (2018-2020) et réponse de la direction
7. **Questions opérationnelles**
 - a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
 - 1) Cuba (2021-2024) — POINT REPORTÉ À LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2021
 - 2) République démocratique du Congo (2021-2024)

* Ce point sera examiné durant la session.

- 3) Guatemala (2021–2024)
- 4) Indonésie (2021–2025)
- b) Plans stratégiques de pays provisoires (*pour approbation*)
 - 1) Togo (2021)
- c) Révisions de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes (*pour approbation*)
 - 1) Burundi (2018-2020)
- d) Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (*pour information*)
 - 1) Révisions des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2020
 - 2) Plans stratégiques multipays provisoires de transition, opérations d'urgence limitées et activités d'intervention immédiate approuvés par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2020
8. **Questions d'organisation et de procédure**
 - a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (*pour approbation*)
9. **Résumé des travaux de la session annuelle de 2020 du Conseil d'administration** (*pour approbation*)
10. **Questions diverses**
 - a) Rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action détaillé pour l'application des recommandations du groupe de travail conjoint du Conseil d'administration et de la direction sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination (*pour examen*)
 - b) Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM, 29 mai 2020 (*pour information*)
 - c) Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires (*pour information*)*
 - d) Exposé oral sur les mesures prises par le PAM face à la COVID-19 (*pour information*)*
11. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

Liste des sigles utilisés dans le présent document

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
G20	Groupe des Vingt
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PIB	produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
programme SD3C	programme portant sur l'urgence et le développement rural au Sahel en réponse aux défis 3C (COVID-19, conflits et changement climatique)
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance